



**Contu Amministrativu Compte Administratif** 

2019

Sulidarità Solidarité















Attrattività Attractivité



WWW.ISULA.CORSICA



INTF	RODUCTION GENERALE	3
LE C	OMPTE ADMINISTRATIF EN CHIFFRES	4
PAR	TIE 1 : CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES 2019	9
1	. Un resultat de fonctionnement en hausse	9
2		
3		
PAR	TIE 2 : SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE CONFORME A LA TRAJECTOIRE FINANCIERE ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE	
1	Les proposes	12
1	LES DEPENSES	
	1.1 Des depenses reelles de jonctionnement en nausse de 3,47 % par rapport à 2018 (2,81 % dvec neutralisation des provisions)  1.2 Le respect des objectifs du contrat financier avec l'Etat	
	1.3 Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 324,709 M€ avec un taux de réalisation de plus de 87 %	
	1.4 Les flux financiers entre la CdC et les agences et offices	
2	• •	
_	2.1 Les recettes réelles de fonctionnement en progression de 3,43%	
	2.2 Les recettes d'investissement globalisées	
	2.3 Les restes à recouvrer au 31/12/2019	
3	, <i>,</i>	
	3.1 Une épargne brute en hausse	52
	3.2 Le financement des investissements 2019 principalement par autofinancement	52
	3.3 La non incidence des neutralisations sur les résultats cumulés	53
PAR	TIE 3 : BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE AU 31/12/2019	56
1	. LE BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES AU 31/12/2019	57
2		
PAR	TIE 4 : PRESENTATION DES DEPENSES REELLES VENTILEES PAR CHAPITRE FONCTIONNEL	65
1	. Services generaux :	71
2	. GESTION DES FONDS EUROPEENS :	73
3		
4	. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :	75
5	• • •	
6	,	
7		
8		_
9		
	O. Action economique :	
	1. Environnement:	
1	2. Transports:	89
PAR	TIE 5 : ETAT DE LA DETTE	91
PAR	TIE 6 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BILAN COMPTABLE	95
1	. Descriptif de l'Actif	95
	1.1 Actif immobilisé	96
	1.2 Actif circulant	97
2	. Description du Passif	97
	2.1 Capitaux permanents	97
	2.2 Provisions	
	2.3 Dettes non financières	
	ICLUSION	
ANN	IEXES	101
ANN	IEXE 1	102
ANN	IEXE 2	103

# INTRODUCTION GENERALE

Le compte administratif 2019 soumis à votre examen est l'occasion, pour la Collectivité de Corse, d'arrêter les résultats comptables de l'exercice et de rendre plus largement compte de sa situation financière. Il s'inscrit dans le cadre règlementaire prévu aux articles L. 1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L. 4422-15 du Code général des collectivités locales.

Il s'agit du deuxième compte administratif pour la collectivité. Ainsi, l'appréciation de la situation financière repose sur l'analyse des dépenses et recettes réelles figurant dans les comptes administratifs des années 2018 et 2019.

A l'issue de sa seconde année d'existence, la Collectivité de Corse affiche de bons résultats financiers.

Le compte administratif de la Collectivité de Corse présente, au terme de l'exercice 2019, un résultat cumulé de 29,288 millions d'euros.

La situation financière de la collectivité est caractérisée par :

- Une hausse des dépenses de fonctionnement de 3,47 % et de 2,81 % après neutralisation des provisions par rapport à l'exercice 2018 ;
- Une augmentation des recettes de fonctionnement de 3,43 %;
- La réalisation de près de 280 M€ d'investissement (hors remboursement du capital), soit une hausse de 1,6 point par rapport à l'exercice précédent;
- Des indicateurs de solvabilité très satisfaisants avec une épargne brute de 220,6 millions et une capacité de désendettement de 3,6 années ;
- Le respect des objectifs du contrat financier avec l'Etat, étant précisé que si la crise sanitaire a fait voler en éclat les objectifs du contrat de Cahors sur 2020, une obligation de résultats s'imposait néanmoins aux grandes collectivités en 2019 sous peine d'alourdir les dépenses par des pénalités.

En ce qui concerne le bilan de la gestion pluriannuelle, les taux de programmation des Autorisations de Programme (AP) et des Autorisations d'Engagement (AE) s'établissent respectivement à 82 % et 95,6 %.

Le rapport présente également une photographie des dépenses par chapitre fonctionnel. Il s'agit de la présentation du volet financier des réalisations sectorielles décrites dans le rapport d'activités 2019 qui expose les actions menées pour chaque politique publique durant l'exercice budgétaire.

# LE COMPTE ADMINISTRATIF EN CHIFFRES



1,234 Mds € Les dépenses réelles du CA 2019



3,97 % L'évolution de la consommation entre 2018 et 2019



Le montant des dépenses par habitant (dépenses réelles ventilées)



4 309 Les effectifs de la CDC au 31 décembre 2019



**791,508 M €** La dette de la CDC au 31 décembre 2019



220,599 M€ Le montant de l'épargne brute au CA 2019



Evolution 2018 / 2019 + 2,81 % les dépenses réelles de fonctionnement hors provisions + 3,43 % les recettes réelles de fonctionnement



279,6 M€ de dépenses structurantes d'investissement, dont 50% sous maîtrise d'ouvrage



352 M€ Le montant des dépenses au titre des transports du CA 2019



61 M€ Mobilisés en faveur de l'aménagement du territoire



569 € Le montant de la politique sociale par habitant du CA 2019, laquelle représente 191 M€



64 M€ injectés en faveur de l'action économique



59 M€ Mobilisés en faveur de l'environnement et de la transition énergétique

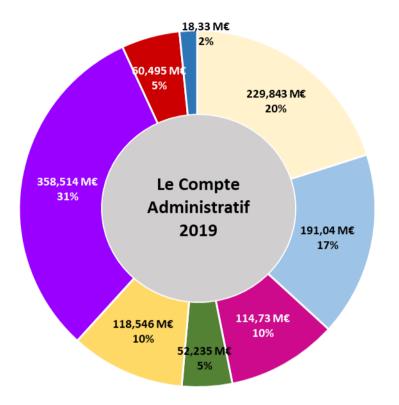


100 M€ Mobilisés au titre de l'enseignement, de la formation et de l'apprentissage



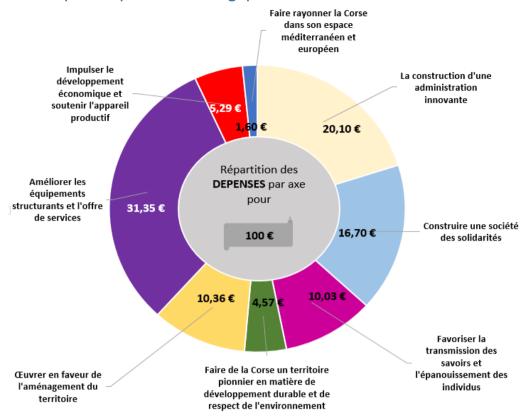
35 M€ Le montant des dépenses au titre de la culture, de la vie sociale, de la jeunesse, des sports et des loisirs

# Les dépenses par axes stratégiques

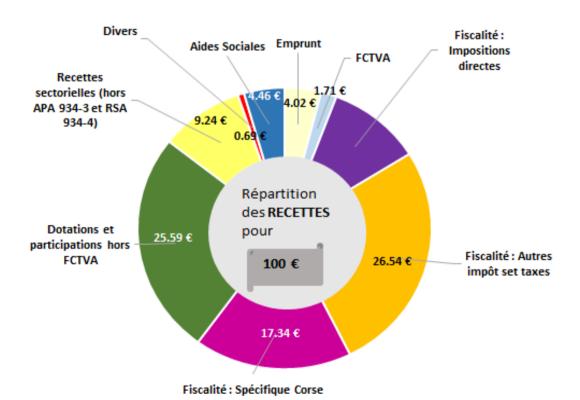


- La construction d'une administration innovante
- Construire une société des solidarités
- Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus
- Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement
- Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire
- Améliorer les équipements structurants et l'offre de services
- Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif
- Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen

# Répartition des dépenses par axes stratégiques base 100€



# Répartition des recettes du Compte Administratif base 100€



# Axe O La construction d'une administration innovante

229,84 M€ 20 %

# Axe I Construire une société des solidarités

191,04 M€ 17 %

# Axe II Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus

114,73 M€ 10 %

# Axe IV Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire

118,55 M€ 10 %

Axe III Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement

52,24 M€ 5 % Axe VI Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif

60,50 M€

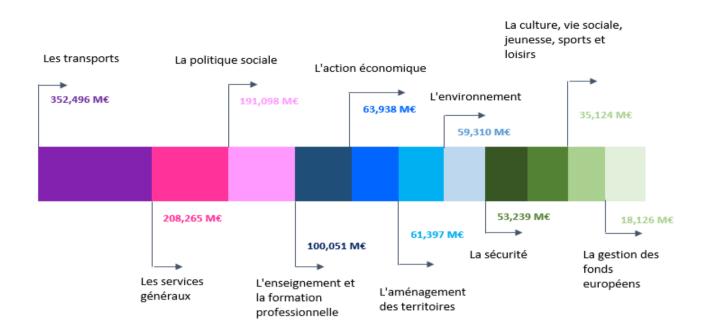
5 %

Axe V Améliorer les équipements structurants et l'offre de services

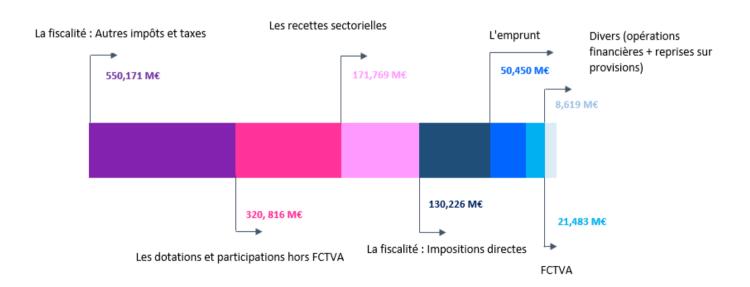
358,51 M€

**31** %

# Le niveau des dépenses par chapitre fonctionnel



# Le niveau des recettes (répartition fonctionnelle)



# Partie 1 : Constitution des résultats comptables 2019

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la Collectivité de Corse.

Cet arrêté permet de dégager :

- le résultat proprement dit (section de fonctionnement);
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser des deux sections.

# 1. Un résultat de fonctionnement en hausse

L'instruction M57 précise que le résultat de la section de fonctionnement est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis et des annulations de mandats cumul des mandats émis et des annulations de titres),
- du résultat reporté.

Les mouvements de dépenses et de recettes par chapitre font apparaître un niveau de recettes de 1 249,9 M€ et un niveau de dépenses de 1 075,7 M€.

Chapitres de fonctionnement	Dépenses	Recettes
930 Services généraux	200 690 482,45	4 617 864,83
930-5 Gestion des fonds européens	98 732,60	291 472,10
931 Sécurité	45 578 749,14	836 464,42
932 Enseignement, formation pro apprentissage	78 370 216,91	7 772 633,61
933 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	21 178 484,44	3 055 971,08
934 Santé et action sociale (hors APA RSA)	88 024 554,21	12 572 755,28
934-3 APA	58 654 827,40	21 857 486,36
934-4 RSA / régularisations RMI	43 727 648,12	34 023 666,41
935 Aménagement des territoires et habitat	9 295 717,57	1 458 441,60
936 Action économique	29 509 380,95	218 581,11
937 Environnement	36 411 635,85	5 007 640,99
938 Transports	245 800 366,06	16 693 512,51
940 Impositions directes		130 226 256,00
941 Autres impôts et taxes	12 030 331,00	550 170 990,05
942 Dotations et participations	3 466 086,00	319 411 515,00
943 Opérations financières	22 707 727,79	8 116 942,06
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	691 243,19	
945 Provisions et autres opérations mixtes	13 022 042,00	502 507,75
TOTAL Mouvements réels	909 258 225,68	1 116 834 701,16
946 Transfert entre sections	166 465 376,65	133 161 334,50
TOTAL Mouvements d'ordre	166 465 376,65	133 161 334,50
TOTAL général fonctionnement	1 075 723 602,33	1 249 996 035,66
RESULTAT exercice		174 272 433,33

Le résultat de l'exercice en section de fonctionnement s'établit à 174 272 433,33 €.

Avec l'excédent reporté d'un montant de 40 171 612,97 €, le résultat de la section de fonctionnement cumulé s'élève à 214 444 046,30 € en hausse de 9,44 % par rapport à l'exercice précédent (pour mémoire 195,939 M€ en 2018 et 190,506 M€ en 2017).

# 2. Un solde d'exécution en section d'investissement déficitaire

L'instruction comptable M57 précise que le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- de la différence entre le montant des émissions de titres, et des annulations de mandats et le montant des mandats et des annulations de titres de l'exercice ;
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :

- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;
- un excédent de financement, si les recettes sont supérieures aux dépenses.

Chapitres d'investissement	Dépenses	Recettes
900 Services généraux	7 574 564,04	782 688,02
900-5 Gestion des fonds européens	18 027 543,29	29 674 331,29
901 Sécurité	7 659 987,75	75 614,78
902 Enseignement, formation pro apprentissage	21 680 863,37	1 163 186,96
903 Culture vie soc jeunesse sport loisirs	13 945 256,88	24 500,00
904 Santé et action sociale (hors APA RSA)	691 257,62	-
904-4 RSA / régularisations RMI	-	-
905 Aménagement des territoires et habitat	52 101 214,46	2 636 948,47
906 Action économique	34 428 993,59	1 032 608,62
907 Environnement	22 897 952,55	1 207 456,90
908 Transports	106 695 222,61	26 765 354,45
921 Taxes non affectées	-	-
922 Dotations et participations (y compris 1068)	-	178 654 776,01
923 Opérations financières	39 007 109,27	50 450 000,00
TOTAL Mouvements réels	324 709 965,43	292 467 465,50
925 Opérations patrimoniales	6 033 853,81	6 033 853,81
926 Transfert entre sections	133 161 334,50	166 465 376,65
TOTAL Mouvements d'ordre	139 195 188,31	172 499 230,46
TOTAL général investissement	463 905 153,74	464 966 695,96
RESULTAT exercice		1 061 542,22

Le résultat de l'exercice en section d'investissement, après imputation en recettes des réserves comptabilisées au compte 1068 (155,768 M€), est excédentaire et s'établit à **1 061 542,22 € avec un emprunt porté à 50 450 000 €** (dont 30,450 M€ comptabilisés en restes à réaliser 2018 et 20 M€ d'emprunts nouveaux).

Le résultat reporté au 31/12/2018 était de 186 217 531,66 € et a été repris lors du Budget Supplémentaire 2019.

Avec ce résultat reporté, le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 185 155 989,44 €, en hausse de 18,87 % par rapport au CA 2018 (155,767 M€).

# 3. Un résultat cumulé de 29,288 M€

La décomposition des résultats est la suivante :

Résultat exercice section de fonctionnement	174 272 433,33
Résultat reporté	40 171 612,97
Résultat de fonctionnement (a)	214 444 046,30
Résultat exercice section d'investissement	1 061 542,22
Résultat reporté	- 186 217 531,66
Solde d'exécution (b)	- 185 155 989,44
Résultat Compte de gestion (a)+(b)	29 288 056,86
Solde Restes à réaliser (Recettes-Dépenses) (c)	-
Résultat cumulé compte administratif (a)+(b)+(c)	29 288 056,86

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le Payeur régional.

Lors du vote du budget supplémentaire, l'Assemblée de Corse sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2019, soit 214 444 046,30 €.

Il viendra couvrir prioritairement le besoin de financement de 185 155 989,44 €.

Le solde de 29 288 056,86 € pourra être affecté selon la décision de l'Assemblée en excédents de fonctionnement reportés ou en dotation complémentaire à la section d'investissement (compte 1068).

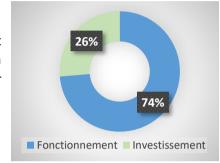
# Partie 2 : Situation financière de la Collectivité conforme à la trajectoire financière adoptée par l'Assemblée

L'appréciation de la situation financière de la Collectivité de Corse repose sur les dépenses et recettes réelles figurant dans les comptes administratifs des années 2018 et 2019.

# 1. Les dépenses

Le compte administratif 2019 se distingue par des taux de consommation élevés tant en investissement qu'en fonctionnement. Les taux de réalisation en section de fonctionnement et en section d'investissement atteignent respectivement 96,83 % et 87,63 % et démontrent une sincérité au niveau des crédits portés au budget.

La Collectivité de Corse, cumulant les compétences d'une région à statut particulier et de deux départements, est le premier donneur d'ordre en matière de dépenses d'équipements structurants du territoire et le premier payeur en matière sociale.



La structure des dépenses fonctionnement/investissement est stable par rapport à celle de 2018.

Les dépenses réelles de la Collectivité de Corse s'élèvent ainsi à 1,233 milliards d'euros en 2019.

Elles sont en hausse de 3,97 % par rapport à 2018, la section de fonctionnement contribuant aux deux tiers de cette augmentation.

Elles se décomposent ainsi :

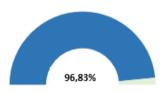
- > 909,258 M€ en section de fonctionnement, soit +3,47 %, et 2,81% en neutralisant les provisions
- > 324,710 M€ en section d'investissement, soit +5,40 %



Taux de réalisation CP Investissement

L'augmentation des Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) est en conformité avec la trajectoire financière établie et exposée au Débat d'Orientation Budgétaire 2019.

La trajectoire cible, notifiée par l'Etat, fixe un niveau maximal d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2 % par an, après neutralisation des dépenses spécifiques. Le bilan de la deuxième année d'application du contrat de Cahors atteste de l'atteinte de l'objectif en 2019.



Taux de réalisation CP fonctionnement

# 1.1 Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse de 3,47 % par rapport à 2018 (2,81 % avec neutralisation des provisions)

Chapitre Nature	Réalisations CA 2018 corrigées*	Réalisations CA 2019	Evol n-1
011 - Charges à caractère général (hors 016 et 017)	66 202 139,85	67 458 782,18	1,90%
012 - Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	194 335 022,48	200 493 938,11	3,17%
014 - Atténuations de produits	12 898 102,60	16 457 092,21	27,59%
016 - APA	58 961 520,71	58 698 588,55	-0,45%
017 - RSA / Régularisations de RMI	44 300 468,27	43 727 648,12	-1,29%
65 - Autres charges de gestion courante (hors 6586, 016 et 017)	469 919 231,63	485 884 842,86	3,40%
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	597 625,10	691 243,19	15,67%
66 - Charges financières	23 280 502,78	22 554 583,36	-3,12%
67 - Charges spécifiques (hors 016 et 017)	1 233 053,07	269 468,09	-78,15%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	7 000 000,00	13 022 039,01	86,03%
Total dépenses réelles de fonctionnement	878 727 666,49	909 258 225,68	3,47%

<sup>\*</sup>Réalisations CA 2018 corrigées : les maquettes comptables précédentes présentaient une erreur dans la répartition des charges entre les chapitres natures 016 / 017 et les autres chapitres. Le nouvel SI GF a permis d'apporter les correctifs.

A titre liminaire, il convient de rappeler qu'en 2018, première année de la Collectivité de Corse, une analyse comparative par rapport à l'exécution budgétaire 2017, consolidée par nature au niveau des trois ex entités fusionnées, a été effectuée au compte administratif. Ce comparatif avait fait état d'une stabilité des dépenses de gestion courante (-0,48 %) et d'une baisse importante des charges à caractères générales (-11,81 %).

Si proportionnellement, le CA 2019 affiche une hausse de ces postes de dépenses, respectivement de 1,90 % et 3,40 % par rapport à l'exercice précédent, l'évolution moyenne sur la période 2017-2019 des charges à caractères générales demeure négative (-5,36 %) et celle des dépenses de gestion courante est diminuée de plus de 2 points (1,36 %).

Le tableau qui suit est proposé à titre indicatif. En établissant un comparatif avec l'exercice 2017, il permet de constater l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement s'inscrivant dans un processus institutionnel, organisationnel, administratif et humain d'une extrême complexité, né de la fusion de trois collectivités.

Chapitre Nature	Réalisations 2017*	Réalisations 2018*	Evol n-1	Réalisations 2019*	EVOL Moyenne 2017/2019
011 - Charges à caractère général	76 030 301,67	67 053 185,69	-11,81%	68 105 363,40	-5,36%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	199 200 932,66	204 710 935,03	2,77%	210 929 537,06	2,90%
014 - Atténuations de produits	12 783 509,46	12 898 102,60	0,90%	16 457 092,21	13,46%
016 - APA	48 155 315,98	51 881 628,35	7,74%	52 065 898,99	3,98%
017 - RSA / Régularisations de RMI	36 063 989,80	36 651 335,60	1,63%	36 410 279,91	0,48%
65 - Autres charges de gestion courante	475 696 677,06	473 406 193,19	-0,48%	488 737 258,11	1,36%
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	507 841,93	597 625,10	17,68%	691 243,19	16,67%
66 - Charges financières	28 227 157,42	23 280 502,78	-17,52%	22 554 583,36	-10,61%
67 - Charges spécifiques	1 425 907,87	1 248 158,15	-12,47%	284 930,44	-55,30%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	11 000 000,00	7 000 000,00	-36,36%	13 022 039,01	8,80%
Total dépenses réelles de fonctionnement	889 091 633,85	878 727 666,49	-1,17%	909 258 225,68	1,13%

<sup>\*</sup>Réalisations 2017, 2018, 2019 : pour établir un comparatif avec l'exercice 2017, seules les allocations versées aux bénéficiaires de l'APA et du RSA sont comptabilisées dans les chapitres 016 et 017.

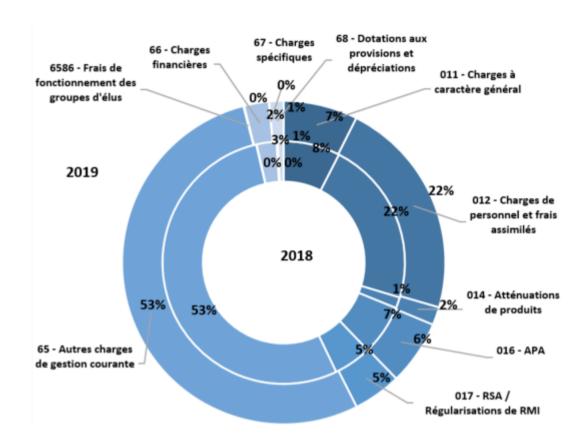
Il convient néanmoins de rester prudent sur cette évolution entre 2017 et 2019.

Aussi, au vu du rebond constaté en 2019 et de la crise économique actuelle, la stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement doit demeurer plus que jamais une priorité pour les collectivités.

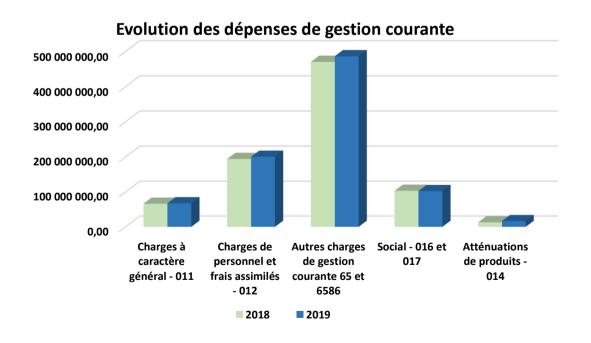
En effet, par le passé la maîtrise de la section de fonctionnement devait permettre d'assurer l'exercice des missions obligatoires, tout en favorisant les actions nouvelles prévues dans les règlements d'aides et schémas stratégiques adoptés par les assemblées délibérantes. A l'horizon 2020, elle devra également permettre de compenser une partie des pertes de recettes inhérentes à la crise sanitaire de 2020 pour dégager les marges de manœuvres nécessaires à la relance de l'activité économique.

Entre 2018 et 2019, les dépenses de personnel augmentent de 3,47 %, les dépenses liées au RSA diminuent d'un point et celles relatives à l'APA se stabilisent.

La structure des dépenses de fonctionnement est stable entre 2018 et 2019.



Les dépenses de gestion courante augmentent de 3,09% entre 2018 et 2019.



Les charges à caractère général connaissent une évolution de 1,90 % pour s'établir à 67,5 M€.

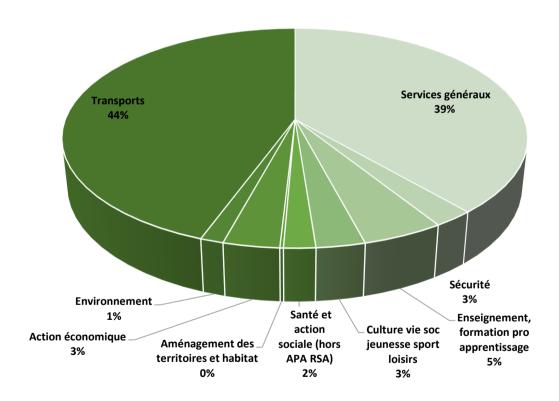
Les principaux postes de dépenses en hausse concernent :

- les redevances afferentes aux contrats de maintenance mobilière (y compris logiciels) ou immobilière souscrits (+1,229 M€),
- l'achat de fournitures non stockées (+1,311 M€),
- l'habillement (+0,198M€),
- l'entretien et la réparation de bâtiments et de matériels roulants (+0,488 M€),
- les voyages, déplacements et missions (+0,282 M€),
- les fêtes et cérémonies (+0,230 M€).

Ils sont en partie compensés par les baisses des postes de dépenses suivants :

- le transport de personnes, lié à la compétence « transport interurbain et scolaire » (-1,644 M€),
- les contrats de prestation de services (-0,316 M€),
- les primes des contrats d'assurance multiriques (-0,166 M€),
- les achats de documentation générale et technique (-0,178 M€).

# Les charges à caractère général sont ventilées par chapitre fonctionnel comme suit :



La structure fonctionnelle indique que les charges à caractère général ne sont pas uniquement des frais généraux afférent au fonctionnement des services de la collectivité, mais contribuent également au financement d'actions sectorielles.

Ainsi, 44 % de ces charges, soit 29,9 M€, impactent la politique des transports dont les principales dépenses sont liées à la compétence « transport interurbain et scolaire ». Ce poste de dépenses est substanciel bien que la mise en œuvre de cette compétence ne couvre pas l'ensemble du territoire (revalorisation coûts, création de nouvelles lignes).

Le montant des contrats de prestations de service liés à la formation professionnelle représente 5% des charges à caractère général, soit 3,3 M€.

La maîtrise des dépenses à caractère général est délicate puisqu'elle touche à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de la collectivité.

Les **charges de personnel** du 012 sont réalisées à hauteur de 200,494 M€ contre 194,335 M€ en 2018, soit une augmentation de +3,17 %.

Le taux de réalisation des prévisions budgétaires est de 98,11 %.

Cette augmentation s'explique par les facteurs suivants :

- le GVT, somme des variations à la hausse des points d'indice liés aux avancement d'échelons, de grade, de cadres d'emplois, réussites à concours, réduits des départs de toute nature ;
- la réforme du compte épargne temps survenue à la fin de l'année 2018 et impactant l'exercice 2019 avec une variation à la hausse des volumes de jours monétisables et des forfaits servis ;
  - la politique d'action sociale de la Collectivité de Corse dont le déploiement global s'est effectué en 2019 ;
- l'internalisation de compétences et de structures qui avaient été engagée antérieurement à 2018 et dont le report en année pleine s'est réalisé en 2019 (Association Aides 2B + CRIJ + GIP) ;
  - l'harmonisation du régime indemnitaire (RI) des ATTEE ainsi que celui des agents de la CdC.

Enfin, il convient de souligner que la Collectivité a perçu environ sept cent mille euros de recettes résultant de remboursements de trop perçus salaires et charges (0,303 M€) et de remboursements de salaires d'agent mis à disposition d'autres organismes (0,388 M€).

#### Analyse quantitative de l'état du personnel au 31/12/2019

Le tableau des effectifs arrêté au 31 décembre 2019 fait apparaître un nombre de postes budgétés de 5 816 emplois permanents et 90 emplois non permanents.

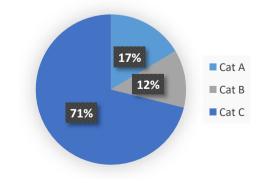
En matière d'effectifs pourvus, la collectivité comptabilisait 4 000 agents titulaires et 309 non titulaires soit un total de 4 309.

Comme présenté lors de votre assemblée qui s'est réunie en date du 30 juin 2020, la collectivité comptait 4 299 agents au 31 décembre 2018.

# Répartition des emplois pourvus occupés par des agents titulaires par catégories et par filières :

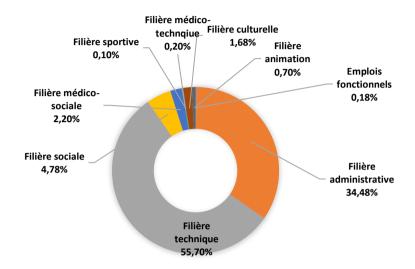
#### 1) Répartition par catégories :

Emplois pourvus par des agents titulaires			
Cat A	658		
Cat B	497		
Cat C	2845		
Total	4000		



# 2) Répartition par filières :

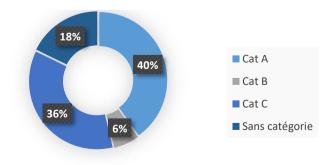
Emplois pourvus par des agents titulaires		
Emplois fonctionnels	7	
Filière administrative	1379	
Filière technique	2228	
Filière sociale	191	
Filière médico-sociale	88	
Filière médico-technqiue	8	
Filière sportive	4	
Filière culturelle	67	
Filière animation	28	
Total	4000	



# Répartition des emplois pourvus occupés par des agents non titulaires par catégories et par filières :

# 1) Répartition par catégories :

Emplois pourvus par des agents non titulaires		
Cat A	124	
Cat B	19	
Cat C	111	
Sans catégorie	55	
Total	309	

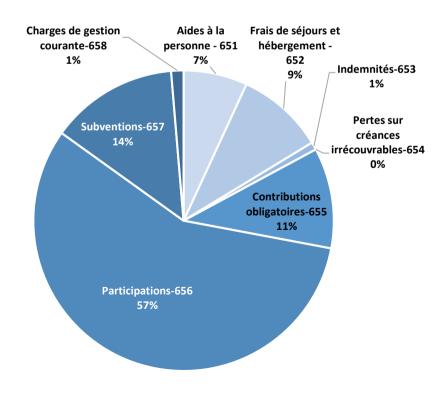


#### 2) Répartition par filières :

Er	mplois pourvus par des agents non titulaires
Apprentis	37
CAE	2
Saisonniers	4
Collaborateurs de cabinet	8
Filière administrative	83
Filière sociale	33
Filière médico-technique	3
Filière culturelle	8
Filière médico-sociale	22
Filière technique	102
Filière animation	2
Sans filière	5
Total	309

Les **charges de gestion courante** sont en augmentation de 3,4 % par rapport à 2018 pour s'établir à 485,9 M€. Elles constituent un poste de dépenses clé dont la maîtrise est primordiale pour pouvoir maintenir les dépenses réelles de fonctionnement en deçà de la limite de 1,2 % contractualisée avec l'Etat, et préserver un excédent brut suffisant pour financer le programme d'investissement de la CdC.

En 2019, la structure des dépenses de gestion courante s'établit ainsi :



Les participations de la Collectivité, qui représentent la part prépondérante des autres charges de gestion courante (près de 57 %), s'établissent à 276,745 M€, soit une augmentation de 2,10 % par rapport à 2018. Elles comprennent notamment la Dotation de Continuité Territoriale (DCT) de 187 M€ et les dotations aux agences et offices de la collectivité pour un montant de 56,709 M€.

Les autres participations les plus significatives concernent le Conservatoire de Danse et de Musique (2,262 M€), le syndicat d'abattage (0,870 M€), le CJSC (1,873 M€), la SAEML des Chemins de fer de la Corse (23,669 M€) ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (1,221 M€).

Les subventions s'avèrent être le second poste de dépenses le plus mobilisateur de crédits. Elles s'établissent à 66,822 M€, en hausse de 18,35% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement due au chapitre fonctionnel 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage ».

#### On y retrouve:

- les subventions aux établissements publics (35 M€), avec notamment les collèges et lycées (2,143 M€), l'université de Corse (10,592 M€), l'AFPA (7 M€), l'AFPA région Corse (3,5 M€), les IFSI (2,752 M€), le CFA 2A (2,536 M€) et l'ASP (1,074 M€);
- les subventions aux personnes, associations et autres organismes de droit privé (27,904 M€);
- les subventions aux communes (3,647 M€), dans lesquelles sont comptabilisées les allégements d'emprunt.

C'est un poste de dépenses qui représente 13,75 % des charges du chapitre 65 et dont la stabilisation, voire la diminution, demeure un objectif primordial dans un contexte marqué par une nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les contributions obligatoires, dont la part représente près de 11 % des autres charges de gestion courante, augmentent de 1,61 % pour s'établir à 52,597 M€. Il s'agit principalement de la contribution aux SDIS (43,783 M€) et des dotations aux collèges et lycées (6,796 M€). Leurs évolutions respectives par rapport à l'exercice précédent sont de 0,98 % et 2,97 %.

Les aides à la personne (33,424 M€) sont relativement stables et les frais de séjours/hébergements (45,833 M€) augmentent de 2,49 %, soit une hausse en volume de 1,111 M€.

Il s'agit de dépenses principalement à caractère social (Cf. famille, personnes en situation de handicap, RSA) concourant à une société corse plus solidaire.

Les prestations liées à la formation professionnelle sont comprises dans ces aides. Les allocations individuelles de solidarité font l'objet d'une neutralisation par le protocole signé dans le cadre du contrat Cahors (au-delà de 2 % d'augmentation).

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ainsi que les indemnités et frais des membres du CESC s'élèvent à 3,988 M€ en 2019 contre 3,806 M€ en 2018.

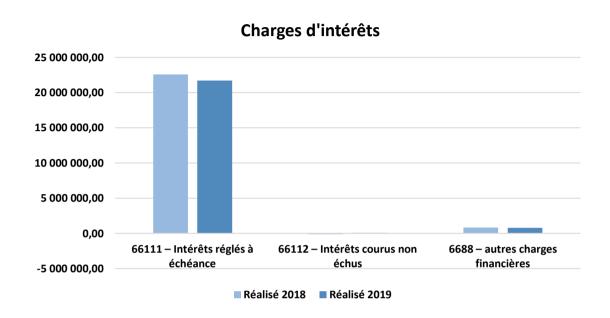
Les charges de gestion courante diminuent de 20,45 % pour s'établir à 6,475 M€. Il s'agit principalement de la prise en charge des déficits des budgets annexes.

#### Les charges financières inscrites au chapitre 66 s'établissent à 22,555 M€.

Il est à noter que les intérêts des emprunts dits toxiques, pour lesquels un contentieux est en cours, sont consignés en section d'investissement au chapitre 27 pour un montant de 4,679 M€.

Les charges financières (chapitre 66) ont été réalisées à hauteur de 22,555 M€ pour l'exercice 2019. Elles diminuent de 3,12 % par rapport à 2018.

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Evol n-1
66111 – Intérêts réglés à échéance	22 601 462,07	21 706 955,38	-3,96%
66112 – Intérêts courus non échus	-130 235,51	66 006,12	-150,68%
6688 – autres charges financières	809 276,22	781 621,86	-3,42%
Total chapitre 66	23 280 502,78	22 554 583,36	-3,12%



# 1.2 Le respect des objectifs du contrat financier avec l'Etat

(Contrat suspendu en 2020 dans le cadre des mesures budgétaires prise par l'Etat pour faire face aux impacts dus à la crise sanitaire)

A l'issue de la Conférence nationale des territoires du 14 décembre 2017, les principes de la contractualisation instaurant l'encadrement de la dépense locale ont été arrêtés. Ainsi, la loi de programmation des finances publiques a fixé, pour les années 2018 à 2022, un objectif national d'évolution maximale des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités par rapport à une base 2017 de 1,2 % par an, exprimée en valeur et à périmètre constant. Les collectivités les plus importantes en termes de budget sont ainsi tenues de respecter cet objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement au risque de se voir exposer à une ponction de leurs recettes d'un montant proportionnel à celui du dépassement.

Dans ce contexte, un arrêté préfectoral de septembre 2018 a fixé un taux d'évolution annuel maximum des dépenses réelles de fonctionnement de la Collectivité de Corse à +1,2 % par an pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Selon les termes de l'arrêté, le socle des dépenses de fonctionnement, sur lequel s'applique l'évolution de 1,2 %, est de 863,728 M€ en 2017, après prise en compte de retraitements comptables prévus par la loi (les dépenses réelles de fonctionnement retenues sont celles du compte de gestion minorées des atténuations de charges et de produits, ainsi que des dotations aux amortissements et provisions). La limite fixée pour 2018 s'élevait à 874,093 M€. Pour 2019, le montant s'établit à 884,582 M€, et à 895,197 M€ pour 2020.

Pour ne pas pénaliser les collectivités, l'examen des dépenses réelles de fonctionnement se fait donc à périmètre constant (cf. nouvelle compétence, instruction comptable) et tient compte des spécificités de certaines dépenses (Cf. allocations individuelles de solidarités, mineurs non accompagnés, dépenses liées à la fusion des collectivités).

Pour ces retraitements, il y aura deux phases successives : tout d'abord le calcul des retraitements induits par les changements de périmètres géographique et budgétaire ainsi que ceux induits par les transferts de compétences ; ensuite, le calcul des retraitements au titre des évènements exceptionnels.

Dès lors, si après les retraitements liés aux modifications de périmètres et au transfert de compétences, le montant des DRF retraitées est inférieur au montant du plafond fixé pour l'exercice donné par l'arrêté, l'engagement de la collectivité sera respecté quel que soit le montant des retraitements au titre des éléments exceptionnels. Le calcul de ces derniers n'est donc pas nécessaire en ce cas ; il pourra cependant y être procédé si le préfet et la collectivité le jugent utile.

#### • Montant arrêté des DRF 2019 :

Les dépenses réelles de fonctionnement reposent sur trois éléments :

- Charges nettes des comptes de la classe 6 ;
- Les opérations d'ordre budgétaires sont exclues ;
- Les dotations aux amortissements, les provisions, les cessions ne sont pas retenues.

Compte de gestion 2019		
Charges nettes des comptes de classe 6	1 059 266 510,12	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (68)	-179 087 591,34	
Valeur comptable des immobilisations cédées (675)	-392 810,37	
Différences sur réalisations (positives) (676)	-7 013,95	
Dépenses réelles de fonctionnement 2019	879 779 094,46	

Pour l'exercice 2019, le compte de gestion fait l'état d'un montant de dépenses réelles de fonctionnement de 879 779 094,46 €, en dessous de 4,803 M€ de la cible établie à hauteur de 884 582 160 €.

• Première phase de retraitement :

Les dépenses à retraiter sont les suivantes :

√ des A.I.S (Allocations Individuelles de Solidarité), pour le calcul, il faut déduire du montant des dépenses constatées la part supérieure à 2 % liée à la hausse des dépenses exposées au titre des A.I.S (R.S.A, A.P.A, P.C.H). Le montant retraité viendra en déduction du montant des dépenses réelles de fonctionnement exécutées.

Retraitement des AIS	
AIS 2018 base (a)	104 133 947,41
Evolution théorique +2% (b)	106 216 626,35
AIS 2019 réalisés (c)	109 657 363,68
Montant retraité effectif (c-b)	3 440 737,33
Evolution AIS base 2018/2019	5,30%

✓ le retraitement des M.N.A (Mineurs Non Accompagnés), les dépenses 2019 au titre des MNA seront retraitées dès lors que leur évolution par rapport au montant de base 2018 excède le taux d'évolution fixé

par le contrat, soit 2 %. Le montant retraité viendra en déduction du montant des dépenses réelles de fonctionnement.

Retraitement des MNA	
MNA 2018 base (a)	3 645 269,34
Evolution théorique +2% (b)	3 689 012,57
MNA 2019 réalisés (c)	5 919 607,63
Montant retraité effectif (c-b)	2 230 595,06
Evolution MNA base 2018/2019	62,39%

- ✓ les allègements d'emprunts, pour les exercices 2018 et 2019, seuls les intérêts remboursés par la CDC seront pris en compte dans le retraitement des dépenses réelles de fonctionnement. A partir de 2020, suite à la modification de l'instruction comptable M57, le capital et les intérêts seront comptabilisés en section de fonctionnement. La neutralisation portera ainsi sur la totalité du coût des allégements d'emprunts. Le montant retraité pour 2019 s'établit à 1 783 623,37 €.
- Ia nouvelle compétence **ORIENTATION** qui a été transférée par l'Etat aux régions par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et notamment son article 18. Les régions sont désormais responsables de l'information des élèves, dès le collège, et des étudiants, sur les formations, les métiers et les évolutions de l'emploi. Ces missions sont définies dans un décret publié le 21 mars 2019. Elles ont donné lieu au transfert des délégations régionales de l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions), selon des modalités financières établies par le décret n°2019-10 du 4 janvier 2019. Le montant retraité s'élève à **483 078 €**.

En résumé, pour l'exercice 2019 :

Cible 2019 des dépenses réelles de fonctionnement fixée par convention	884 582 160,00
Exécution des dépenses réelles de fonctionnement Compte de gestion 2019	879 779 094,46
Retraitements de 1ère phase	7 938 033,76
AIS	3 440 737,33
MNA	2 230 595,06
Intérêts des allégements d'emprunts	1 783 623,37
Compétence orientation	483 078,00
Dépenses réelles de fonctionnement après retraitement 1ère phase	871 841 060,70

Comme prévu par la convention signée entre la CdC et l'Etat, les autres dépenses neutralisables ne seront pas retraitées pour l'exercice 2019 car la CdC est déjà en dessous de la cible prévue.

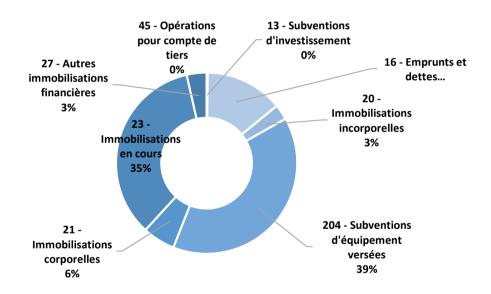
La Collectivité de Corse a ainsi rempli les objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement fixés par l'arrêté préfectoral n° 2A-2018-09-29-001 du 29 septembre 2018 et ne s'expose pas à l'application de pénalités pour l'exercice 2019.

1.3 Des dépenses réelles d'investissement s'établissant à 324,709 M€ avec un taux de réalisation

de plus de 87 %

	Réalisations		
Chapitre Nature	2018	Réalisations 2019	Evol n-1
13 - Subventions d'investissement	3 464 894,77	697 707,92	-79,86%
16 - Emprunts et dettes assimilées	32 834 876,18	45 118 968,12	37,41%
20 - Immobilisations incorporelles	7 718 866,45	8 923 398,80	15,61%
204 - Subventions d'équipement versées	119 586 072,74	127 052 558,21	6,24%
21 - Immobilisations corporelles	13 572 947,84	18 890 467,66	39,18%
23 - Immobilisations en cours	115 813 363,72	112 558 238,41	-2,81%
27 - Autres immobilisations financières	15 054 801,06	11 468 626,31	-23,82%
45 - Opérations pour compte de tiers	36 381,92	0,00	-100,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	308 082 204,68	324 709 965,43	5,40%

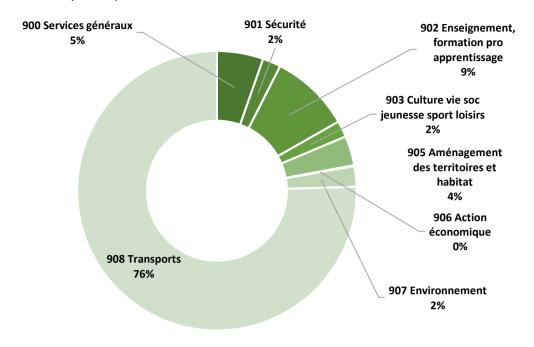
La structure des dépenses réelles d'investissement s'établit ainsi en 2019 :



Les dépenses réelles d'investissement sont en hausse de 5,4 %. L'augmentation s'établit en réalité à 1,52 % car il convient de neutraliser les opérations de régularisation de compte liées à la gestion des fonds européens, effectuées sur le chapitre par nature « 16 - Emprunts et dettes assimilées » pour un montant de 11,932 M€.

Les **dépenses sous maîtrise d'ouvrage** représentent un volume de dépenses de 140,372 M€, soit une part de près de 43 % des dépenses réelles d'investissement. Elles sont en hausse de 2,38 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces dépenses se répartissent ainsi par chapitre fonctionnel :



La compétence « Transports » représente plus des trois-quarts des dépenses réelles d'investissement sous maîtrise d'ouvrage avec un montant de 105,904 M€. Elles concernent essentiellement les voiries départementales (43,337 M€) et régionales (36,945 M€). Les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires représentent des volumes respectifs de crédits de paiements de 14,294 M€, 2,523 M€ et 7,432 M€.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage en matière d'enseignement, d'un montant total de 13,046 M€, résultent des travaux effectués et des équipements achetés au profit des collèges et lycées (12,933 M€).

Au chapitre « Services généraux », le montant des investissements s'élèvent à 7,537 M€. Les principales dépenses sont relatives aux frais d'étude, à l'acquisition de matériels et concessions dans le domaine de l'informatique (3,624 M€) ainsi qu'aux travaux et à la mise en sécurité des bâtiments administratifs (2,403 M€).

La Collectivité a investi 4,803 M€ en faveur de l'aménagement des territoires. Il s'agit principalement des opérations consacrées aux réseaux de haut débit et très haut débit, à la téléphonie mobile et à l'inclusion numérique des territoires.

Les dépenses sous maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'environnement s'établissent à 3,340 M€. Elles concernent les travaux hydrauliques structurants conduits par l'OEHC (1,9 M€) ainsi que les investissements dédiés aux Espaces Naturels Sensibles et à la protection des milieux aquatiques, visant à préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels (1,318 M€).

Au titre de la sécurité, l'enveloppe mobilisée par la collectivité s'établie à 2,965 M€. Elle a contribué aux investissements des Services Départementaux d'Incendie et de Secours ainsi qu'à l'acquisition de matériels et d'outillages techniques indispensables aux forestiers sapeurs dans l'exercice de leurs missions.

Des investissements de 2,642 M€ ont été effectués au profit du secteur « culture, vie sociale, jeunesse et sport ».

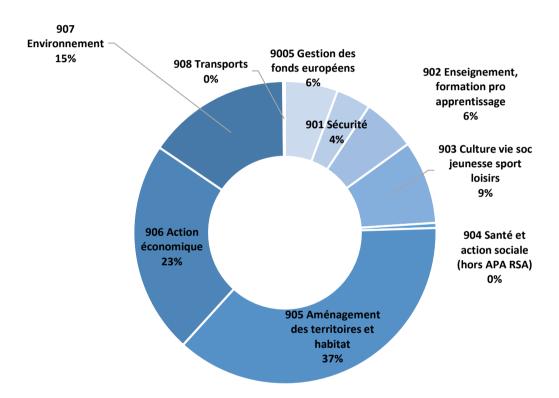
Cette proportion des dépenses sous maîtrise d'ouvrage sera optimisée dans le cadre du prochain Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I) avec une référence au stock existant, ce qui générera des recettes supplémentaires liées

au FCTVA et à des cofinancements (P.E.I, C.P.E.R, fonds européens). Ces dépenses sont le gage d'une politique ambitieuse d'investissements structurants.

Les concertations qui sont menées par la CdC auprès des territoires vont permettre d'identifier les projets et les besoins qui alimenteront les négociations des prochains programmes contractualisés tant au niveau national (C.P.E.R, Plan d'Investissement et d'Innovation pour la Corse) qu'Européens (prochain programme opérationnel 2021-2027).

Les subventions d'équipements versées aux tiers s'élèvent à 127,053 M€ en 2019, soit une augmentation de 6,24 % par rapport à 2018. Ces subventions contribuent à accroître l'investissement structurant du territoire, et sont complétées par des dispositifs d'ingénierie financière (avances remboursables, prêts garantis, etc.).

La ventilation par chapitre fonctionnel s'établit ainsi :



L'aménagement du territoire représente 37 % des subventions d'équipements réalisées. Les subventions versées aux communes et intercommunalités pour l'exercice de leurs compétences (Cf. voirie, éclairage public, bâtiments administratifs, réseaux divers) s'élèvent à 36,860 M€.

Les subventions versées, essentiellement aux personnes de droit privé, au titre du Réseau très haut débit s'élèvent à 1,246 M€.

L'aménagement du territoire s'appuie également sur la politique de l'habitat, et notamment l'aide à l'accession à la propriété (7,352 M€ de subventions dont 4,8 M€ à des particuliers).

Enfin, une subvention d'équipement d'un montant de 1,475 M€ a été versée au Syndicat Départemental des Energies.

La mise en œuvre des politiques conduites dans le domaine de l'action économique est confiée en quasi-totalité aux satellites de la collectivité que sont l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse et l'Agence de Développement Economique de la Corse. Aussi, les subventions d'équipements versées d'un montant de 28,908 M€ se répartissent comme suit :

- 18,764 M€ versés à l'ODARC au titre de la politique agricole pêche agro-alimentaire ;
- 2,030 M€ versés à l'ATC au titre de la politique touristique ;
- 4,026 M€ versés à l'ADEC au titre de la politique d'aides aux entreprises ;
- 4,088 M€ versés directement aux entreprises sur la base de dossiers instruits par l'ADEC.

Ces subventions concourent à structurer les filières économiques, à développer la richesse produite, et in fine à développer l'emploi.

Les subventions d'équipements dans le domaine de l'environnement s'élèvent à 15,32 M€, elles participent au développement durable du territoire et à la transition écologique.

En matière de politique de l'énergie, elles s'élèvent à 2,295 M€ (dont 1,796 M€ aux personnes privées). Les subventions versées pour l'amélioration de l'assainissement en Corse représentent un montant de 7,711 M€ versées aux communes et intercommunalités. La politique de l'eau conduite par l'OEHC représente un montant de subventions de 1,5 M€. Le montant des actions de l'Office de l'Environnement de la Corse est de 5,062 M€ en 2019.

Enfin, les subventions d'équipement participent à l'épanouissement des citoyens et à l'aménagement du territoire en structurant l'offre culturelle et sportive, et en mettant en valeur le patrimoine avec un montant de 11,304 M€. Elles permettent d'offrir de meilleures conditions d'études (0,618 M€ pour les collèges et lycées et 6,152 M€ pour la recherche et la vie étudiante) et de formation professionnelle (0,204 M€ aux organismes de formation).

Plus encore qu'en 2014-2020, l'Europe attend des territoires une articulation renforcée de la mise en œuvre de l'ensemble des financements, dans une logique de financements croisés au service d'un véritable « projet de territoire » global et intégré.

L'année 2019 a été marquée par une consommation des crédits européens de l'ordre de 7,2 M€.

Les **immobilisations financières** s'élèvent à 11,469 M€ en 2019, soit une baisse de 23,82 % par rapport à l'exercice précédent. Elles se décomposent ainsi :

- ✓ 5,821 M€ concernant la consignation des intérêts et du capital des emprunts dits « toxiques » détenus par la Collectivité ;
- √ 5,610 M€ concernant les dispositifs d'avance remboursable versé en quasi-totalité à l'ADEC;
- √ 0,018 M€ concernant des prêts d'honneur versé à des agents.

La Collectivité entend développer les dispositifs d'avances remboursables, outil de développement aux services des personnes privées et également aux collectivités publiques en complément de subventionnement. Il s'agit d'un modèle dynamique et responsabilisant qui permet d'aider les tiers tout en conservant un droit de retour sur les sommes versées selon un échéancier fixé lors de l'attribution de l'aide.

Ainsi, les aides directes composées des avances remboursables et des subventions d'équipement représentent un montant de 132,663 M€, soit une augmentation de 4,21% par rapport à l'exercice précédent.

Les **emprunts et dettes assimilés** s'élèvent à 45,119 M€ en 2019, soit une augmentation de 37,41 % par rapport à l'exercice précédent. Elles se décomposent ainsi :

- √ 33,187 M€ concernant le remboursement du capital de la dette ;
- ✓ 11,932 M€ relatifs à des opérations de régularisation de compte liées à la gestion des fonds européens.

En neutralisant ces régularisations, l'augmentation entre 2018 et 2019 s'établit à 1 %.

# 1.4 Les flux financiers entre la CdC et les agences et offices

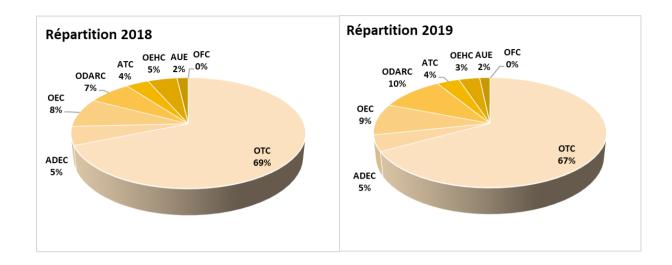
Les flux financiers versés aux agences et offices de la Collectivité de Corse représentent un montant de dépenses de 279,307 M€ (dont 186 M€ au titre de la DCT), en hausse de 2,75 % par rapport à l'exercice 2018.

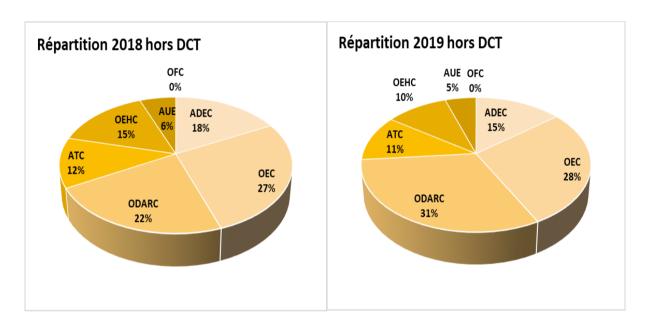
Alors que les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,1 %, conforme à la trajectoire financière, les dépenses d'investissement connaissent une progression de 15,36 %.

Ces flux financiers représentent une part de 23 % des dépenses réelles totales.

	FONCTIO	NNEMENT	INVEST	ISSEMENT		TOTAL
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
ADEC	4 900 000,00	4 700 000,00	9 875 000,00	8 500 000,00	14 775 000,00	13 200 000,00
Evol N-1 M€		-200 000,00		-1 375 000,00		-1 575 000,00
Evol N-1 %		-4,08%		-13,92%		-10,66%
OTC	186 999 159,00	186 999 159,00	0,00	0,00	186 999 159,00	186 999 159,00
Evol N-1 M€		0,00		0,00		0,00
Evol N-1 %		0,00%				0,00%
OEC	19 530 555,23	20 800 633,52	3 539 566,94	5 062 482,98	23 070 122,17	25 863 116,50
Evol N-1 M€		1 270 078,29		1 522 916,04		2 792 994,33
Evol N-1 %		6,50%		43,03%		12,11%
ODARC	8 979 000,00	10 077 890,03	10 032 160,05	18 763 530,70	19 011 160,05	28 841 420,73
Evol N-1 M€		1 098 890,03		8 731 370,65		9 830 260,68
Evol N-1 %		12,24%		87,03%		51,71%
ATC	7 585 344,29	8 226 364,35	2 496 385,30	2 029 729,81	10 081 729,59	10 256 094,16
Evol N-1 M€		641 020,06		-466 655,49		174 364,57
Evol N-1 %		8,45%		-18,69%		1,73%
OEHC	7 825 000,00	7 950 000,00	5 082 851,43	1 487 256,28	12 907 851,43	9 437 256,28
Evol N-1 M€		125 000,00		-3 595 595,15		-3 470 595,15
Evol N-1 %		1,60%		-70,74%		-26,89%
AUE	4 902 812,70	4 674 963,03	73 638,58	35 052,12	4 976 451,28	4 710 015,15
Evol N-1 M€		-227 849,67		-38 586,46		-266 436,13
Evol N-1 %		-4,65%		-52,40%		-5,35%
OFC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Evol N-1 M€		0,00		0,00		0,00
Evol N-1 %						
TOTAL	240 721 871,22	243 429 009,93	31 099 602,30	35 878 051,89	271 821 473,52	279 307 061,82
Evol N-1		2 707 138,71		4 778 449,59		7 485 588,30
Evol N-1 %		1,12%		15,36%		2,75%

La répartition des flux financiers versés aux offices et agences s'établit comme suit :





#### Les dotations de fonctionnement :

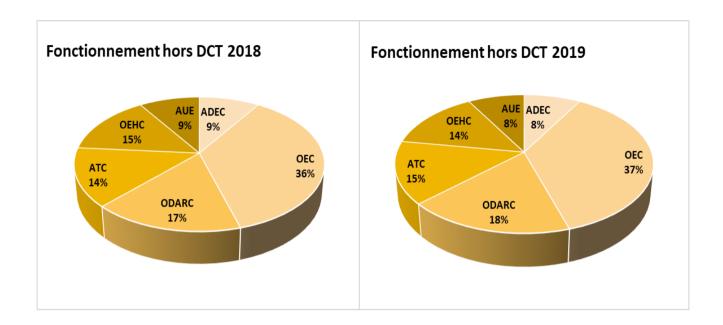
Les dotations de fonctionnement versées aux agences et offices représentent 26,77 % des dépenses réelles totales de fonctionnement de la Collectivité de Corse.

En 2019, ces dépenses s'élèvent à 243 429 009,93 €, en hausse de 2,707 M€ soit +1,12 % par rapport à l'exercice 2018 où leur montant était de 240 721 871,22 M€ (236,350 M€ de dotations de fonctionnement propre et 7,079 M€ au titre des actions spécifiques).

En neutralisant la Dotation de Continuité Territoriale (DCT), le montant des dotations va s'établir à 56,430 M€ (pour mémoire 53,723 M€ en 2018).

	FONCTIONNE	MENT PROPRE	ACT	TIONS		TOTAL
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
ADEC	4 900 000,00	4 700 000,00	0,00	0,00	4 900 000,00	4 700 000,00
Evol N-1 M€		-200 000,00		0,00		-200 000,00
Evol N-1 %		-4,08%		#DIV/0!		-4,08%
OTC	186 999 159,00	186 999 159,00	0,00	0,00	186 999 159,00	186 999 159,00
Evol N-1 M€		0,00		0,00		0,00
Evol N-1 %		0,00%				0,00%
OEC	17 300 000,00	18 400 000,00	2 230 555,23	2 400 633,52	19 530 555,23	20 800 633,52
Evol N-1 M€		1 100 000,00		170 078,29		1 270 078,29
Evol N-1 %		6,36%		7,62%		6,50%
ODARC	8 979 000,00	8 979 000,00	0,00	1 098 890,03	8 979 000,00	10 077 890,03
Evol N-1 M€		0,00		1 098 890,03		1 098 890,03
Evol N-1 %		0,00%	I	#DIV/0!		12,24%
ATC	5 200 000,00	5 200 000,00	2 385 344,29	3 026 364,35	7 585 344,29	8 226 364,35
Evol N-1 M€		0,00		641 020,06		641 020,06
Evol N-1 %		0,00%		26,87%		8,45%
OEHC	7 825 000,00	7 950 000,00	0,00	0,00	7 825 000,00	7 950 000,00
Evol N-1 M€		125 000,00		0,00		125 000,00
Evol N-1 %		1,60%	1	#DIV/0!		1,60%
AUE	4 122 000,00	4 122 000,00	780 812,70	552 963,03	4 902 812,70	4 674 963,03
Evol N-1 M€		0,00		-227 849,67		-227 849,67
Evol N-1 %		0,00%		-29,18%		-4,65%
TOTAL	235 325 159,00	236 350 159,00	5 396 712,22	7 078 850,93	240 721 871,22	243 429 009,93
Evol N-1		1 025 000,00		1 682 138,71		2 707 138,71
Evol N-1 %		0,44%		31,17%		1,12%

La ventilation des crédits de paiement par agences et offices est stable entre 2019 et 2018 :



# Les subventions d'équipements - investissement :

Les subventions d'équipements versées aux agences et offices représentent 11 % des dépenses réelles d'investissement de la CdC.

Le montant total des dépenses d'investissement pour l'exercice 2019 est de 35 878 051,89 €, en hausse par rapport à 2018 de 4,778 M€ soit +15,36 % (pour rappel, 2018 : 31,099 M€).

Ces subventions permettent de financer les différents programmes d'actions des agences et offices.

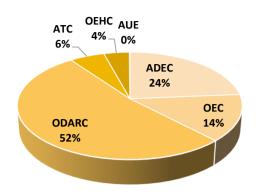
	INVESTISSEMENT			
	2018	2019	Evol n-1 en €	Evol n-1 en %
ADEC	9 875 000,00	8 500 000,00	- 1 375 000,00	-13,92%
OEC	3 539 566,94	5 062 482,98	1 522 916,04	43,03%
ODARC	10 032 160,05	18 763 530,70	8 731 370,65	87,03%
ATC	2 496 385,30	2 029 729,81	- 466 655,49	-18,69%
OEHC	5 082 851,43	1 487 256,28	- 3 595 595,15	-70,74%
AUE	73 638,58	35 052,12	- 38 586,46	-52,40%
Total	31 099 602,30	35 878 051,89	4 778 449,59	15,36%

Les dépenses sont ventilées comme suit :

# **Investissement 2018**

# AUE 0% ATC OEHC ADEC 32% ODARC 32% ODARC 12%

# **Investissement 2019**



> Les reversements des agences et offices

Les reversements des agences et offices s'élèvent en 2019 à 14,055 M€.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
ОТС	14 017 314,88	0,00	14 017 314,88
OEC	14 710,14	0,00	14 710,14
ODARC	9 974,88	0,00	9 974,88
OEHC	13 515,85	0,00	13 515,85
TOTAL	14 055 515,75	0,00	14 055 515,75

Le principal reversement correspond à l'excédent OTC 2019.

#### 2. Les recettes

Des ressources s'élevant à 1 253,535 milliard d'euros (avec un emprunt porté à 50,450 M€ dont 30,450 M€ comptabilisés en reste à réaliser 2018 et 20 M€ d'emprunts nouveaux).

Etablie sur la base d'une comparaison du compte administratif 2018, l'analyse du CA 2019 révèle une augmentation des recettes réelles de 7,94 %. En neutralisant l'emprunt, les opérations de régularisation de compte liées à la gestion des fonds européens et l'excédent OTC 2019, l'évolution est ramenée à 1,48%.

Hors emprunt et opérations de régularisation de compte liées à la gestion des fonds européens, les ressources réelles d'investissement diminuent de 7,14 %; les recettes réelles de fonctionnement diminuées de l'excédent OTC, connaissent, quant à elles, une progression de 2,13 %.

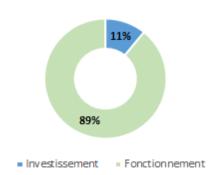
Malgré ces neutralisations, qui permettent d'établir une comparaison à périmètre constant, la Collectivité bénéficie d'un gain de près de 28 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

#### En matière de recettes, l'année 2019 est marquée par :

- Un dynamisme des recettes fiscales, dont la progression s'établit à +2,93 %;
- Un montant de subventions d'investissement reçu en nette augmentation, +28,67 %.

Le taux de réalisation supérieur à 96 % toutes sections confondues, démontre une sincérité au niveau des crédits portés au budget.

#### Répartition des recettes

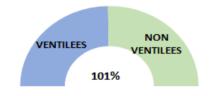


#### **Evolution des recettes 2018/2019**

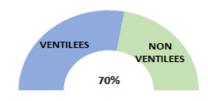


\*Emprunt régularisation de comptes et excédent OTC neutralisés

#### **TAUX DE REALISATION**



Fonctionnement



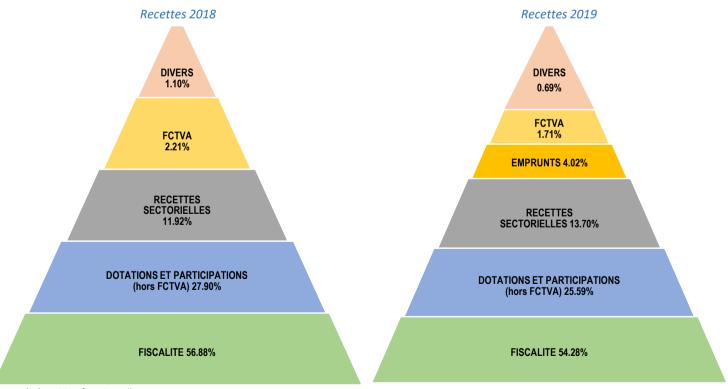
Investissement

La Collectivité de Corse a réalisé 1 253,535 M€ de recettes réelles sur l'exercice 2019, enregistrant une augmentation de 7,94 % par rapport à 2018, soit +92,182 M€. Cette variation est la résultante d'une forte augmentation des recettes d'investissement (+67,68 %), dont l'explication réside dans la mobilisation de l'emprunt en 2019 (avec un emprunt porté à 50,450 M€ dont 30,450 M€ comptabilisés en reste à réaliser 2018 et 20 M€ d'emprunts nouveaux) et des opérations de régularisation de compte liées à la gestion des fonds européens, combinée à l'évolution importante des produits comptabilisés en section de fonctionnement (+3,43 %).

Recettes réelles 2018/2019



L'architecture des ressources de la Collectivité de Corse fait apparaître une part prépondérante de fiscalité et de dotations et compensations.



<sup>\*</sup>Répartition fonctionnelle

# 2.1 Les recettes réelles de fonctionnement en progression de 3,43%

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une progression de + 3,43 %.

Avec un total de 1 116,835 M€, elles représentent 89 % des recettes réelles de la Collectivité de Corse.

Le taux d'emploi est de 101,22 % en 2019.

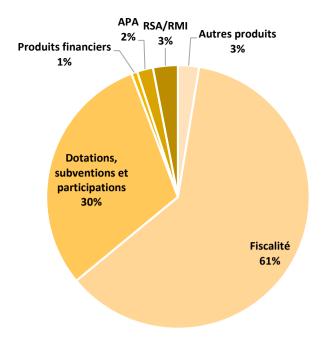
	Voté 2019	Réalisé 2019	Pourcentage de réalisation
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 103 415 486	1 116 834 701	101.2%
OPERATIONS VENTILEES	109 207 431	108 406 490	99.3%
OPERATIONS NON VENTILEES	994 208 055	1 008 428 211	101.4%

Afin d'effectuer une analyse fine des résultats 2019, la comparaison des recettes réelles figurant dans les comptes administratifs des années 2018 et 2019 est établie par nature.

		REALISE 2018 corrigé*	REALISE 2019	Evol.
OPERA <sup>*</sup>	TIONS REELLES ET MIXTES FONCTIONNEMENT	1 079 828 708	1 116 834 701	3.43 %
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 645 277	3 350 067	26.64%
73	Impôts et taxes	352 018 206	367 654 616	4.44%
731	Impositions directes	314 650 463	318 536 937	1.24%
74	dotations, subventions et participations	334 617 129	337 698 193	0.92%
75	Autres produits de gestion courante	13 337 992	24 380 224	82.79%
76	Produits financiers	7 998 968	8 116 942	1.47%
77	Produits spécifiques	41 673	401 372	863.15%
78	Reprise sur provisions		502 508	
013	Atténuations de charges	339 513	312 689	-7.90%
016	APA	19 774 336	21 857 486	10.53%
017	RSA	34 405 151	34 023 666	-1.11%

<sup>\*</sup> Réalisé CA 2018 corrigé : les maquettes comptables précédentes présentaient une erreur dans la répartition des produits entre les chapitres natures 016 / 017 et les autres chapitres. Le nouvel SI GF a permis d'apporter les correctifs.

Le panier des recettes de fonctionnement de la Collectivité de Corse comprend deux catégories de ressources principales : la fiscalité (61 %) et les dotations, subventions et participation (30 %).



# 2.1.1 La Fiscalité, ressource principale de la Collectivité de Corse en augmentation de + 2,93%

En matière de fiscalité la Collectivité de Corse ne dispose d'un pouvoir décisionnel, par modulation de taux, coefficient ou tarif, que sur 34 % du produit fiscal.

Taxe sur les transports aériens
Droit de francisation et de navigation
Taxe foncière propriétés bâties
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement
Taxe d'aménagement CAUE / TDENS
Taxe sur la consommation finale d'électricité
TICPE LRL
Taxe sur les permis de conduire
Taxe sur certificat d'immatriculation de véhicules
Taxe Additionnelle à la taxe de séjour

	•
TARIF	4,57 €
TAUX	70%
TAUX	12,55%
TAUX	4,50%
TAUX	2,50%
COEFF.	4,25%
MODULATION	0%
TARIF	33 €
TARIF	27€
TAUX	10%

TAUX, COEFF.,

**TARIFS ADOPTES** 

**POUVOIR** 

**DECISIONNEL** 

Principale ressource de la Collectivité de Corse (55 % des recettes totales et 61 % des recettes de fonctionnement), le compte « 73 » regroupe les recettes à caractère fiscal et comprend deux parts : les impôts et taxes et les impôts directs respectivement 54 % et 46 % des ressources fiscales. Le taux de réalisation s'élève à 102,13 %.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1
IMPOTS ET TAXES	352 018 206,33	367 654 616,48	4,44%
IMPOSITIONS DIRECTES	314 650 462,62	318 536 937,27	1,24%
TOTAL RESSOURCES FISCALES	666 668 668,95	686 191 553,75	2.93%

- Part « Impôts et Taxes » en augmentation de +10,52 %

Le produit des impôts et taxes 367,655 M€ connait une progression de 15,636 M€ en 2019 (+4,44 % par rapport à 2018) en raison de trois facteurs principaux :

- Augmentation du produit de fiscalité spécifique Corse de +15,60 % en raison de :
  - 1) L'augmentation du prix du tabac corrélée à une augmentation de la consommation sur le territoire insulaire en 2019 (incidence positive sur la taxe tabac de +8,9 M€) ;
  - 2) L'augmentation de la consommation de carburant sur le territoire insulaire (incidence positive sur la TICPE Corse de +3,4 M€).

FISCALITE SPECIFICITE CORSE	
Tabacs	
TICPE Corse	
Taxe sur les transports aériens	
Droit de francisation et de navigation	

CA 2018 corrigé
205 450 984,81
108 783 202,00
56 260 667,02
35 947 115,38
4 460 000,41

CA 2019			
217 421 017,45			
117 682 828,00			
59 664 510,40			
35 507 133,40			
4 566 545,65			

Evol n-1 en %
5,83%
8,18%
6,05%
-1,22%
2,39%

Augmentation du produit de fraction de TVA perçu de 2,18 %. A partir de 2018, cette quote-part de TVA prélevée au niveau national vient se substituer aux dotations générales de décentralisation et de péréquation. Si les dotations des régions sont spécialement atones, la TVA progresse en moyenne de 2,5 à 3,5 % chaque année, ce qui rend cette recette particulièrement dynamique. Ainsi, l'évolution de la quote-part de TVA dévolue à la Collectivité de Corse engendre en 2019 une recette supplémentaire de 2,457 M€.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
COTE PART DE TVA	112 841 744,33	115 300 361,03	2,18%
Fraction de TVA	112 841 744,33	115 300 361,03	2,18%

Augmentation du produit du fonds de péréquation des DMTO alimenté via les droits de mutation à titre onéreux de +28,31 %.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
FONDS DE PEREQUATION	7 430 285,00	9 533 482,00	28,31%
Fonds national de péréquation des D.M.T.O	7 430 285,00	9 533 482,00	28,31%

### Part « Impositions directes » en progression de +1,24 %

Avec un produit total perçu s'élevant à 318,536 M€, la part « Impositions directes » augmente de 3,9 M€ par rapport à 2018. Cette évolution positive est essentiellement due à une progression du produit perçu au titre des taxes suivantes :

### ➤ Hausse des contributions directes de + 4,08 %

Les contributions directes correspondent aux recettes fiscales inscrites sur l'état fiscal 1253 CTU. Avec un produit cumulé de près de 106 M€, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, la CVAE et les IFER représentent 33% de la part « impositions directe » et 15 % de la fiscalité de la collectivité de Corse. Le produit de la CVAE dont l'évolution est conditionnée par la croissance économique locale, augmente de 7,36 %, soit un différentiel de 3,15 M€ par rapport à 2018.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	101 824 063,00	105 978 297,00	4,08%
Taxe foncière propriétés bâties	54 630 680,00	55 409 926,00	1,43%
CVAE	42 764 995,00	45 912 194,00	7,36%
IFER	4 428 388,00	4 112 719,00	-7,13%
Autres (rôles supplémentaires versés CVAE IFER)	0,00	543 458,00	

### ➤ Hausse du produit des Droits de Mutation à titre onéreux de + 2,97 %

Les droits d'enregistrement sur le territoire insulaire connaissent une progression sur le territoire. Cette progression entraine de facto une augmentation du produit perçu de 2,25 M€ par rapport à 2018. La recette demeure dynamique mais son rythme de croissance est bien inférieur à celui constaté entre 2017 et 2018 ; ce dernier s'établissait à près de 22 %.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
PUBLICITE FONCIERE ET DROIT D'ENREGISTREMENT	75 276 759,67	77 529 097,71	2,99%
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	75 276 759,67	77 529 097,71	2,99%
Taxe départementale additionnelle à certain droit de mutation	479 985,45	477 436,67	-0,53%

Hausse des taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement de +3,09 %

Les taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement comprennent les taxes sur les permis de conduire qui, avec un tarif constant de 33€, connaissent une progression de 61,34 % soit un produit supplémentaire de 0,150 M€ et les taxes sur les certificats d'immatriculation de véhicules, tarif constant de 27€/cheval fiscal). Pour rappel, la taxe sur les permis de conduire est supprimée en 2020 au niveau législatif. Le produit de cette dernière augmente de 1,93 % (0,235 M€) par rapport à 2018.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
TAXE LIEES AUX TRANSPORTS, AUX VEHICULES, AUX DROITS DE STATIONNEMENT	12 402 291,00	12 785 167,00	3,09%
Taxe sur les permis de conduire	241 626,00	389 829,00	61,34%
Taxe sur certificat d'immatriculation de véhicules	12 160 665,00	12 395 338,00	1,93%

> Augmentation des recettes issues de la fiscalité relative à formation professionnelle de 1,44 %

Les recettes destinées au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage sont composées de la taxe d'apprentissage, réformée cette année, des TICPE apprentissage et formation pour les apprentis, des frais de gestion et primes employeurs apprentis pour un montant cumulé.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	15 726 029,96	15 952 984,85	1,44%
Taxe d'apprentissage	8 675 179,00		-100,00%
TICPE Ressources régionale pour l'apprentissage	784 391,92	9 266 374,65	1081,34%
Frais de gestion ressources formation pro	3 258 674,76	3 321 238,88	1,92%
TICPE FPA	1 468 243,87	1 468 243,87	0,00%
Prime employeur apprenti	1 539 540,41	1 897 127,45	23,23%

Les augmentations détaillées supra sont atténuées par les diminutions suivantes :

> Baisse du produit des taxes liées à l'urbanisme et à l'environnement de -4,86 %

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
TAXES LIEES A L'URBANISME, DECHETS ET ENVIRONNEMENT	6 090 167,81	5 794 307,70	-4,86%
Taxe d'aménagement CAUE / TDENS	6 035 076,81	5 735 351,70	-4,97%
Taxe sur les passagers	55 091,00	58 956,00	7,02%

➤ Baisse du produit des taxes liées à la production et à la consommation énergétique de -5,09 %

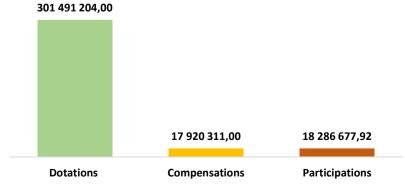
	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1 en%
TAXE LIEES A LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION ENERGETIQUE	46 177 519,18	43 827 432,20	-5,09%
Taxe sur la consommation finale d'électricité*	5 336 202,22	3 224 316,20	-39,58%
TICPE LRL	40 841 316,96	40 603 116,00	-0,58%

<sup>\*</sup>la diminution entre 2018 et 2019 résulte d'une erreur de comptabilisation d'une partie de la recette. En 2018, un titre a été émis en journée complémentaire alors que la part versée correspondait à l'exercice 2019.

# 2.1.2 Les Dotations, participation et compensations, seconde ressource de la Collectivité de Corse augmentent de près de 1 % par rapport à 2018

Le compte 74 « Dotations et Participations » retrace, d'une part les versements reçus au titre des dotations de l'Etat (89 % des ressources), de compensations de perte ou transfert de fiscalité (5 % des ressources) et enfin des versements reçus de divers tiers (6 %). Les recettes prises en compte sont à la fois des recettes ventilées et des recettes non ventilées.





La structure de ce compte présente une diminution globale de -1,14 % comparée à l'exercice 2017 principalement due à une diminution des subventions versées par l'Etat. Le taux de réalisation reste cependant proche de 100 % (98,77 %) démontrant une prévision sincère.

	CA 2018 corrigé	CA 2019	Evol n-1
DOTATIONS	301 503 845	301 591 204	0,00%
COMPENSATIONS	19 420 559	17 920 311	-7,73%
PARTICIPATIONS (ETAT, FONDS EUROPEENS)	6 090 409	11 398 841	87,16%
PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	7 602 316	6 887 837	-9,40%
TOTAL RESSOURCES	334 617 129	337 698 193	-0,92%

### - Stabilité des Dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat sont constituées de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) et de la Dotation de Continuité Territoriale (DCT). Avec un montant total de 301,5 M€, les recettes se stabilisent.

Amorcée en 2014 avec une première réduction, la baisse de l'enveloppe des dotations s'est poursuivie jusqu'en 2017 pour contribuer au redressement des finances publiques. En 2018, la loi de programmation des finances publiques a substitué au prélèvement les contrats d'objectifs financiers entre l'Etat et les plus grandes collectivités (contrat de Cahors).

DGD 2% DGF 36% DCT 62%

Parts des composantes des dotations de l'Etat en 2019

La DGD et la DCT, d'un montant cumulé de 194 M€ représentent 64 % des dotations totales. Le montant est stable par rapport à 2018.

La DGF de la Collectivité de Corse est essentiellement composée des dotations des ex-départements qui affichaient une structure et un montant comparable très élevé au regard de la moyenne nationale du fait de la part « compensation » représentative de transferts de compétences des années 1980 : 263€/habitant contre une moyenne nationale de 124€. Son montant est également stable.

	CA 2018 corrigé	CA 2019
Dotation forfaitaire	12 543 707,00	12 531 066,00
Dotation de fonctionnement minimale	19 858 920,00	19 858 920,00
Dotation de compensation	75 161 348,00	75 161 348,00
Total DGF	107 563 975,00	107 551 334,00

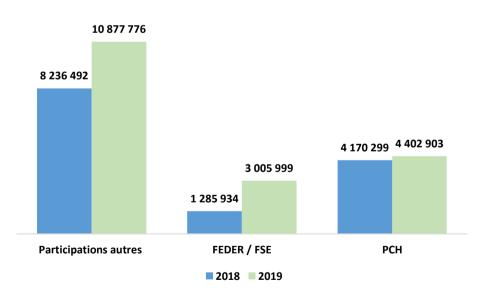
### - Diminution des compensations de fiscalité à hauteur de -7,73 %

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations d'impôts locaux d'un montant total de 17,920 M€ diminuent de 7,73 % par rapport à 2018. Tout comme en 2018, chaque bloc de collectivités paie sur ses variables d'ajustement ce qu'il coûte en hausse de dotation.

Ainsi, la DCRTP 2019 (75 % des compensations versées par l'Etat) diminue de 7,22 % par rapport à l'exercice précédent.

### - Forte hausse des participations reçus de divers tiers de 25,12 %

Architecture des participations reçues de divers tiers 2018/2019



Les « participations autres » inclues dans les recettes sectorielles de fonctionnement sont en hausse de 32 % en 2019, soit + 2,6 M€. Les versements au titre des fonds européens connaissent également une progression de 1,7 M€. Les dotations versées au titre de la Prestation de Compensation du Handicap augmentent, quant à elles, de 0,233 M€.

# 2.1.3 L'allocation pour l'autonomie, l'APA représentant 1,96 % des recettes de fonctionnement de la Collectivité de Corse et comptabilisée au chapitre 016 augmente de 10,53 % par rapport à 2018

Le concours 2019 s'élève à 21,857 M€, en progression de 2,083 M€ par rapport à 2018. Le taux de couverture des dépenses APA (58,698 M€ en 2019) par le concours est de 37 % contre 34 % en 2018.

Reste à charge APA

	2018	2019	Evol n-1
Dépenses APA	58 961 520,71	58 698 588,55	-262 932,16
Recettes APA	19 774 336,44	21 857 486,36	2 083 149,92
Reste à charge	39 187 184,27	36 841 102,19	

# 2.1.4 L'allocation de compensation RMI RMA / RSA, représentant 3 % des recettes de fonctionnement de la Collectivité de Corse et comptabilisée au chapitre 017 diminue de 1,11 % par rapport à 2018

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) qui s'est substitué au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) est financé par une fraction du produit de TICPE.

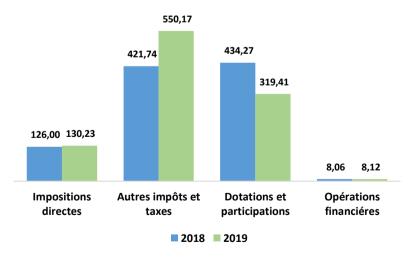
Reste à charge RSA

	2018	2019	Evol n-1
Dépenses RSA	44 300 468,27	43 727 648,12	-572 820,15
Recettes RSA	34 405 150,65	34 023 666,41	-381 484,24
Reste à charge	9 895 317,62	9 703 981,71	

Le concours 2019 s'élève à 34,024 M€ dont 30 M€ au titre de la TICPE. Le taux de couverture des dépenses RSA (43,727 M€ en 2019) par le concours est, comme en 2018, de 78 %.

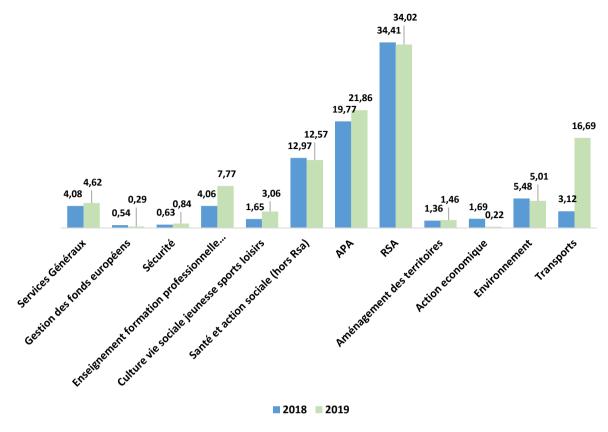
## 2.1.5 Présentation des recettes par chapitre fonctionnel

### Recettes non ventilées



En M €

### Recettes ventilées



En M €

## 2.2 Les recettes d'investissement globalisées

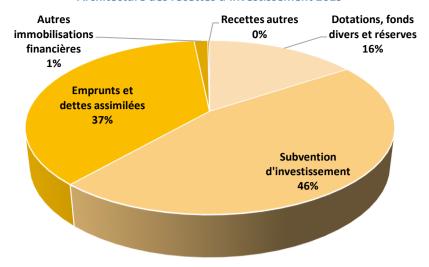
Les recettes d'investissement s'élèvent globalement à 136,7 M€, en augmentation de 67,68 %, soit + 55,175 M€ par rapport à 2018, dont 50,450 M€ d'emprunts (30,450 M€ de restes à réaliser 2018 et 20 M€ de nouveaux emprunts).

Hors emprunt, les recettes réelles d'investissement évoluent de +5,8 %.

Le produit total perçu au titre de la section d'investissement se répartit comme suit :

- Emprunts et dette assimilée pour un montant 50,450 M€;
- Dotations et fonds divers pour un montant 21,483 M€;
- Subventions d'investissement pour un montant de 62,557 M€;
- Autres immobilisations financières pour un montant de 1,967 M€;
- Recettes autres pour un montant de 0,243 M€.

Architecture des recettes d'investissement 2019

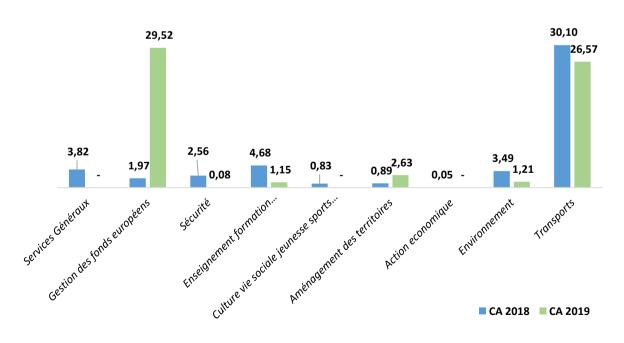


2.2.1 Des subventions d'investissement inscrites au chapitre 13 en hausse de 28,67 % (+13,9 M€)

Les subventions d'investissement (chapitre 13) s'élèvent à 62,557 M€ et comprennent :

- Les recettes sectorielles dites ventilées qui s'élèvent à 61,153 M€,
- La dotation globale d'équipement pour un montant de 1,405 M€.

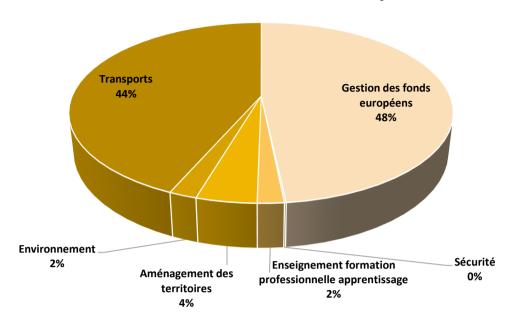
Comparatif 2018-2019 par chapitre fonctionnel



En M€

La structure des subventions d'investissement reçues pour 2019 est la suivante :

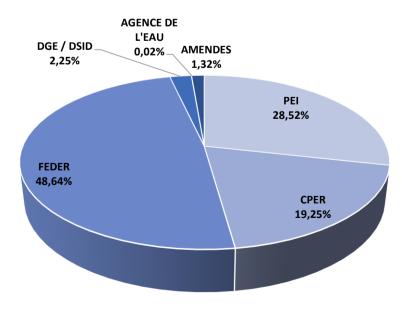




Les subventions d'investissement représentent 72,53 % des recettes réelles d'investissement hors emprunt. Elles couvrent 22,4 % des dépenses réelles d'investissement de la collectivité (hors chapitre 16) et plus de 44 % des dépenses réelles d'investissement sous maîtrise d'ouvrage. Ce dernier taux de subvention est conforme à la trajectoire financière.

La Collectivité doit optimiser ces financements afin d'augmenter son niveau de dépenses structurantes. En 2018, la répartition des subventions d'investissement par fonds s'établit ainsi :

Répartition par fonds



# 2.2.2 Des « dotations, et fonds divers » inscrits au chapitre 10 en diminution de 16,20 % par rapport à 2018 :

Le montant s'élève à 21,483 M€. L'évolution du FCTVA est directement liée aux opérations de maîtrise d'ouvrage de l'année 2018. La diminution du produit perçu indique une diminution des dépenses sous maîtrise d'ouvrage éligibles entre 2017 et 2018.

#### 2.2.3 Les « emprunts et dette assimilée » inscrits au chapitre 16 en hausse par rapport à 2018 :

La hausse des recettes d'investissement constatée en 2019 est en grande partie due au montant des emprunts contractés en 2018, comptabilisés en restes à réaliser (30,450 M€), et des emprunts nouveaux titrés en 2019 (20 M€).

En 2018, un montant de 30,45 M€ a été contracté pour financer les investissements.

### 2.2.4 Bilan Programmation CPER ET PEI:

## Contrat de Plan Etat Région

Le Contrat de Plan Etat Région 2015 2020 a été validé en octobre 2015 par l'Assemblée de Corse (délibération N°15/253). Après quatre années d'existence, il reste à programmer 92 millions d'euros sur les 213 millions prévus initialement (contractualisation à part égale, Région/Etat).

En 2019, près de 26 millions d'euros ont été programmé par le COREPA dans le cadre du CPER (dont 12,4 M€ Etat et 14 M€ CdC), pour 65 projets.

### Dossiers Programmés en COREPA en 2019 au titre du CPER

Mesures	Nombre de dossier	Cout total programmé	Etat	CdC
1.1 Infrastructure ferroviaire	1	12 838 000 €	7 136 000 €	5 702 000 €
2.2 Soutenir la dynamique de la recherche en Corse	5	4 048 806 €	955 000 €	3 093 806 €
3.2 Biodiversité et préservation des ressources	6	726 969 €	603 752 €	123 217 €
3.3 Risques naturels	1	520 000 €	325 000 €	195 000 €
<b>4.1</b> Numérique	6	249 873 €	162 323 €	87 550 €
Orientation, formation et maintien des publics les plus fragiles sur le marché du travail	10	1 474 367 €	961 367€	513 000 €
Amélioration des services à la population, revitalisation économique des territoires ruraux	7	1 784 273,80€	1 233 648,40 €	550 625,40 €
<b>6.2</b> Préserver et organiser et développer les territoires ruraux de montagne	5	855 752,26€	540 894,04 €	314 858,22 €
<b>6.3</b> Politique urbaine	2	1 016 741€	0€	1 016 741 €
<b>6.4</b> Langue Corse	22	2 881 549,82€	464 490,00€	2 417 059,82 €
TOTAL	65	26 396 331,90 €	12 382 474,40 €	14 013 857,40 €

# **Programme Exceptionnel d'Investissement**

La convention d'application du PEI 2017-2020 a été signée en décembre 2016. Sur un total de 432 millions d'euros, il restait fin 2019 plus de 191 millions d'euros d'investissement à programmer.

En 2019, près de 64 millions d'euros ont été programmés par le COREPA dans le cadre du PEI permettant le financement de 25 projets.

# Dossiers Programmés en COREPA en 2019 au titre du PEI

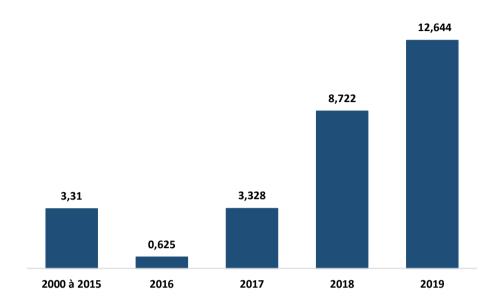
	Mesure	Nombre de dossier	Cout total programmé	Total programmé Etat	Total programmé CdC
1.1	Mesure eau et assainissement	3	4 765 000 €	3 001 950 €	943 500 €
1.2	Mesure traitement des déchets	1	1 619 383 €	971 630 €	
1.5	Mesure remise à niveau des réseaux d'électrification rurale	2	4 783 051 €	2 887 389 €	514 217 €
2.1	Mesure infrastructures de transport	3	24 000 000 €	16 800 000 €	1 440 000 €
2.5	Mesure développement urbain et logement social	3	3 952 329 €	2 900 000 €	402 329 €
2.8	Mesure maîtrise du foncier	1	900 000 €	900 000 €	- €
3.3	Mesure formation professionnelle	3	6 832 000 €	3 241 200 €	3 041 200 €
3.4	Mesure santé	1	530 000 €	291 500 €	132 500 €
3.5	Mesure sport, culture, patrimoine	5	16 552 822 €	10 428 278 €	3 525 040 €
4.1	Assistance à maîtrise d'ouvrage	3	440 230 €	205 730 €	85 000 €
		29	108 618 027 €	65 110 991 €	3 368 202 €

## 2.3 Les restes à recouvrer au 31/12/2019

Les restes à recouvrer sont constitués des titres émis par la collectivité, donc intégrés au résultat pris en charge par la paierie de Corse mais non encore régularisés.

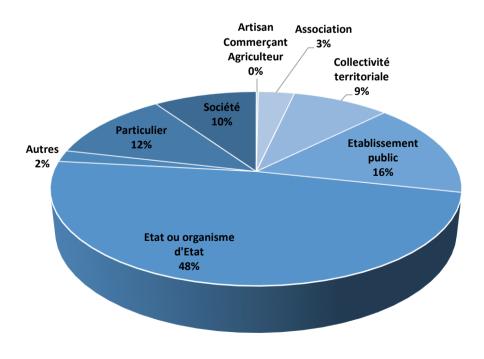
Ils sont arrêtés à la somme de 28,628 M€ au 31 décembre 2019, dont 12,644 M€ sur l'année 2019.

Restes à recouvrer au 31/12/2019



La répartition par nature juridique des tiers débiteurs sur la période 2000 à 2019 démontre que 48,32 % des titres non recouvrés ont été émis à l'encontre de l'Etat ou organisme d'Etat, 15,85 % à des Etablissements Publics, 11,73 % à des particuliers, 9,60 % à des sociétés et 9,03 % à des Collectivités.

Répartition des restes à recouvrer par nature juridique sur la période 2000 à 2019



Pour 2019, la structure des restes à recouvrer s'établit ainsi :

- 73,20 % des titres émis l'ont été à l'encontre de personne morale de droit public.

Personne morale de droit public	20 961 691,38
Collectivité territoriale	2 584 021,25
Etablissement pub, Etat étranger, Ambassade	4 313 653,24
Etablissement public national	224 317,63
Etat ou organisme d'Etat	13 833 138,11
Inconnue	6 561,15

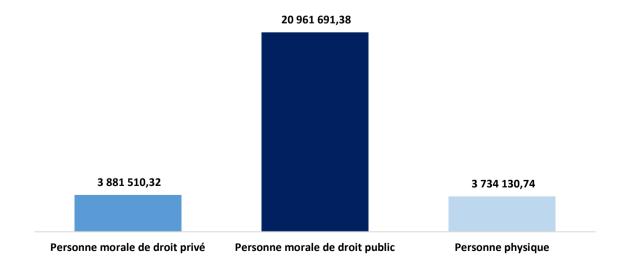
- 13,56 % des titres émis l'ont été à l'encontre de personne morale de droit privé.

Personne morale de droit privé	3 881 510,32
Association	960 344,87
Caisse d'assurance maladie	3 414,12
Personne morale de droit privé	2 747 597,68
Inconnue	170 153,65

- Et enfin, 13,04 % des titres ont été émis l'encontre de personne physique.

Personne physique	3 734 130,74
Particulier	3 358 719,45
Artisan Commerçant Agriculteur	56 744,32
Inconnue	318 666,97

Restes à recouvrer de l'exercice 2019 par catégorie juridique



# 3. La situation financière

	DEPENSES	RECETTES
F O N C T I	Charges de fonctionnement courant 873 M€	Produit de fonctionnement courant 1 108 Mds €
O N	Charges exceptionnelles et financières 1 M€	
N E M E N	Intêrets de la dette 22 M€	
	Epargne Brute 220 M€	Produits exceptionnels et financiers 8 M€
I N V E S	Remboursement du capital de la dette 33 M€	Epargne brute 220 M€
1 5 5	Dánancos d'investissement hars dette	Recette d'investissement 87 M€
M E	Dépenses d'investissement hors dette 291 M€	Emprunt 50 M€
N T		Variation (+) du fonds de roulement 33 M€
	1 473 Mds €	1 473 Mds €

### 3.1 Une épargne brute en hausse

L'épargne dégagée sur sa section de fonctionnement contribue au financement des investissements. Les soldes d'épargne donnent des éléments sur la capacité structurelle d'une collectivité à couvrir ses besoins de financement.

L'excèdent brut courant s'établit à 234,919 M€ en 2019, en augmentation de 4,6 %. Ce solde entre produits de fonctionnement courant et dépenses de fonctionnement courant permet d'évaluer la capacité de la collectivité à dégager des marges de manœuvre sur sa gestion courante. La hausse de ce ratio est la résultante de l'augmentation importante des recettes courantes de 3,41 %. Cette dernière a ainsi permis de couvrir l'augmentation des dépenses de gestion courante et de dégager des marges de manœuvre complémentaires.

L'épargne brute s'établit à 220,599 M€ en 2019 avec une augmentation de 6,01 %. Ce ratio se déduit de l'excédent brut courant majoré des produits financiers et exceptionnels et minoré des charges exceptionnelles et financières dont les intérêts de la dette. L'épargne brute correspond strictement à la contribution de la section de fonctionnement au financement de l'investissement.

Il convient de rappeler que l'objectif que la collectivité s'est assigné dans la trajectoire financière est de maintenir un niveau d'épargne brute de 168 M€ afin de maintenir un taux d'épargne élevé avoisinant les 15% et une capacité de désendettement inférieur à 6 années.

En 2019, le taux d'épargne s'établit à 19,9 %, la moyenne des régions françaises s'établissant à 20,2 % en 2017 et 20,6 % en 2018. La Collectivité de Corse présente un fort ratio alors même qu'elle dispose de compétences spécifiques d'un département importantes en volume de dépenses de fonctionnement (Cf. allocations individuelles de solidarité). Pour information, le taux d'épargne brut des départements s'établit à 11,8 % en 2017 et 11,9 % 2018.

La capacité de désendettement est de moins de 3,6 années. La capacité moyenne de désendettement des régions en 2017 et 2018 s'établit respectivement à 5 et 4,8 années. Le seuil de vigilance est de 9 années. Pour information, la capacité de désendettement des départements en 2017 et 2018 se situe à 4,2 et 4,1 ans.

Le taux de désendettement de la collectivité s'élève à 71,4 %. Ce ratio également appelé « ratio de surendettement », permet de mesurer le poids de la dette par rapport à la richesse de la collectivité.

Encours de dette sur les produits de fonctionnement = encours de la dette sur/ recettes de fonctionnement Si ce ratio est supérieur à 100 %, cela signifie que l'encours total de la dette représente plus d'une année de fonctionnement.

L'épargne nette s'établit à plus de 187,412 M€. Elle indique la capacité de financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement une fois couverte la dépense d'investissement obligatoire qu'est le remboursement de la dette en capital.

#### 3.2 Le financement des investissements 2019 principalement par autofinancement

La Collectivité de Corse dispose des ressources suivantes pour financer ses investissements :

- ✓ Les ressources externes : subventions, FCTVA, autres dotations ;
- √ L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement;
- ✓ L'emprunt;
- ✓ La variation du fonds de roulement.

	CA 2019
(-) Dépenses d'investissement hors dette	291 523 425,87
(+) Recettes d'investissement hors dette	86 249 933,84
(=) Capacité ou besoin de financement total	- 205 273 492,03
(+) Epargne nette	187 411 974,83
(=) Capacité ou besoin de financement réel	- 17 861 517,20
(+) Emprunts	50 450 000,00
(=) Variation du fonds de roulement (VRF)	32 588 482,80

La comparaison des dépenses et des recettes d'investissement détermine un besoin de financement total. Il s'élève à 205,273 M€ en 2019. Ce besoin de financement est couvert prioritairement par l'épargne nette dégagée sur la section de fonctionnement, à hauteur de 187,412 M€, soit plus de 91 %.

Un besoin de financement réel subsistant à hauteur de 17,862 M€, la collectivité a décidé de recourir à l'emprunt.

### 3.3 La non incidence des neutralisations sur les résultats cumulés

L'instruction comptable M57 précise la procédure de neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics et des subventions d'équipement versées.

« À l'exception des communes et de leurs établissements publics (article R. 2321-1 du CGCT), un champ des amortissements élarqi aux bâtiments publics est retenu pour les entités publiques locales afin d'améliorer la connaissance de la situation de leur patrimoine. Or, cet amortissement généralisé peut, par l'accroissement des charges d'amortissement, conduire l'entité à constater pour un ou plusieurs exercices un déséquilibre de son budget, l'amenant ainsi à lever des recettes supplémentaire (fiscalité). Aussi, un dispositif spécifique a-t-il été prévu pour permettre à l'entité, après avoir inscrit les opérations relatives à l'amortissement des immobilisations et l'ensemble des autres dépenses et recettes du budget, de corriger un éventuel déséquilibre en utilisant la procédure de neutralisation décrite ci-après. Le dispositif de neutralisation vise à garantir, lors du vote annuel du budget, le libre choix par l'entité de son niveau d'épargne. Ainsi, dans le cas d'une neutralisation budgétaire, l'amortissement ne remplit plus sa mission d'autofinancement : la charge d'amortissement est compensée par un produit de neutralisation (compte 7768 « Neutralisation des amortissements et des provisions ») en contrepartie d'une diminution d'un compte de fonds propres spécifique (compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Le champ de la neutralisation des charges d'amortissements varie selon les entités (cf. commentaire du compte 198 « Neutralisation des amortissements »). Les métropoles, la collectivité de Corse et les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique61 peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : des bâtiments publics, déduction faite du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées. Les départements, les régions et leurs établissements publics62 peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements : – des bâtiments administratifs et scolaires, diminuée du montant de la reprise annuelle des subventions d'équipement reçues pour le financement de ces équipements ; – des subventions d'équipement versées »

La neutralisation n'influence pas le résultat de l'exercice. Dans le cadre de l'exercice 2019, la neutralisation s'élève à 118,700 M€ pour une dotation aux amortissements de 157,544 M€. L'excédent brut de 220 M€ est supérieur à la dotation aux amortissements, la Collectivité n'est donc pas contrainte à procéder à une neutralisation des amortissements.

Les tableaux ci-dessous reprennent les données du compte de gestion.

✓ Aucune influence sur le résultat cumulé de l'exercice 2019

Il convient de rappeler que la neutralisation n'influence par le résultat de l'exercice (Voir tableaux ci-dessous).

#### Résultat de l'exercice 2019 :

	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 249 996 035,66	464 966 695,96	
Dépenses	1 075 723 602,33	463 905 153,74	
Résultat	174 272 433,33	1 061 542,22	175 333 975,55

#### Résultat de l'exercice 2019 hors neutralisation des amortissements

Hypothèse sans neutralisation	Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé
Recettes	1 131 295 764,11	464 966 695,96	
Dépenses	1 075 723 602,33	345 204 882,19	
Résultat	55 572 161,78	119 761 813,77	175 333 975,55

✓ Aucune influence sur le résultat cumulé au 31/12/2019

### Avec neutralisation

	Résultat de clôture au 31/12/2018	RAR 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018 avec RAR	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture au 31/12/2019
Investissement	-186 217 531,66	30 450 000,00	-155 767 531,66		1 061 542,22	-185 155 989,44
Fonctionnement	195 939 144,63		195 939 144,63	155 767 531,66	174 272 433,33	214 444 046,30
					175 333 975,55	29 288 056,86

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2019 sera affecté ainsi en 2020 :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 185,156 M€;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 29,288 M€.

### Sans neutralisation

	Résultat de clôture au 31/12/2018	RAR 2018	Résultat de clôture au 31/12/2018 avec RAR	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture au 31/12/2019
Investissement	-186 217 531,66	30 450 000,00	-155 767 531,66		119 761 813,77	-66 455 717,89
Fonctionnement	195 939 144,63		195 939 144,63	155 767 531,66	55 572 161,78	95 743 774,75
					175 333 975,55	29 288 056,86

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2018 sera affecté ainsi en 2019 (hors RAR) :

- ✓ Affectation obligatoire au 1068 de 66,456 M€;
- ✓ Report en tout ou partie en section de fonctionnement de 29,288 M€.

La neutralisation effectuée en 2019 ne modifie ni le résultat de l'exercice 2019 ni le résultat cumulé au 31/12/2019. Le montant libre d'affectation ne varie pas et s'élève à 29,288 M€.

La Collectivité de Corse peut se passer de la neutralisation des amortissements dès lors que le résultat de fonctionnement (ou virement de section) excède le solde « Dotations aux amortissements 68 - Reprise des subventions au compte de résultat 777 ».

# Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion					
	2018*	2019	Evol n-1		
Produits services et des domaines - 70	2 645 276,91	3 350 066,83	26,64%		
Impôts et taxes - 73 et 731	666 668 668,95	686 191 553,75	2,93%		
Dotations et participations - 74	334 617 129,06	337 698 192,92	0,92%		
Autres produits de gestion courante - 75	13 337 992,06	24 380 224,41	82,79%		
Recettes sociales - 015 016 et 017	54 179 007,09	55 881 152,77	3,14%		
Atténuation de charges - 013	339 512,58	312 688,93	-7,90%		
Reprise sur provisions	0,00	502 507,75			
Total recettes gestion courante (1)	1 071 787 586,65	1 108 316 387,36	3,41%		
Charges à caractère général - 011	66 202 139,85	67 458 782,18	1,90%		
Charges de personnel - 012	194 335 022,48	200 493 938,11	3,17%		
Autres charges de gestion courante - 065 et 6586	470 516 856,73	486 576 086,05	3,41%		
Social - 015 016 et 017	103 246 883,90	102 410 774,32	-0,81%		
Atténuation de produits - 014	12 898 102,60	16 457 092,21	27,59%		
Total dépenses gestion courante (2)	847 199 005,56	873 396 672,87	3,09%		
Excédent brut de fonctionnement (1) - (2)	224 588 581,09	234 919 714,49	4,60%		
Produits financiers - 76	7 998 968,31	8 116 942,06	1,47%		
Charges financières - 66	23 280 502,78	22 554 583,36	-3,12%		
Produits exceptionnels (hors 7761 7718 777)**	42 152,93	401 371,74	852,18%		
Charges exceptionnelles (hors 676 et 675)**	1 248 158,15	284 930,44	-77,17%		
Epargne brute	208 101 041,40	220 598 514,49	6,01%		
Taux épargne brute	19,42%	19,90%	2,51%		
Amortissement capital de la dette	32 834 876,18	33 186 539,66	1,07%		
Epargne nette	175 266 165,22	187 411 974,83	6,93%		
Capacité de désendettement	3,75	3,59			

# Partie 3: Bilan de la gestion pluriannuelle au 31/12/2019

# Des stocks en augmentation

En 2019, pour la section d'investissement, le stock établi à hauteur de 1,352 M€ présente une augmentation de +7,64 % par rapport au stock 2018 (pour rappel : 1,256 M€). Il est composé majoritairement d'opérations de maîtrise d'ouvrage directe (63 % du total).

Pour la section de fonctionnement, le stock d'un montant de 253,454 M€, présente une forte augmentation de +52,16% par rapport au stock 2018 (pour rappel : 166,571 M€). Il est composé majoritairement d'opérations de maîtrise d'ouvrage directe (60 % du total).



Stock d'autorisation au 31/12/2019

Le ratio de couverture des stocks s'établit à 4,96 en investissement et à 0,54 en fonctionnement. En clair, il faudrait 5 ans pour couvrir le stock d'investissement, et 5 mois pour le fonctionnement avec le rythme des paiements réalisés sur l'exercice 2019.

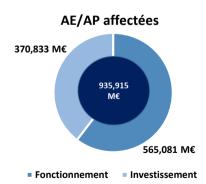
Un toilettage a pu être effectué cette année, il s'élève à 11,803 M€ en fonctionnement, et à 2,629 M€ en investissement. L'effort devra se poursuivre sur les exercices suivants.



# Les taux de programmation restent importants

La Collectivité de Corse maintient son taux d'affectation des autorisations votées à un bon niveau. En effet, les taux pour l'exercice 2019 sont les suivants :

- > 82 % en investissement
- > 95,6 % en fonctionnement

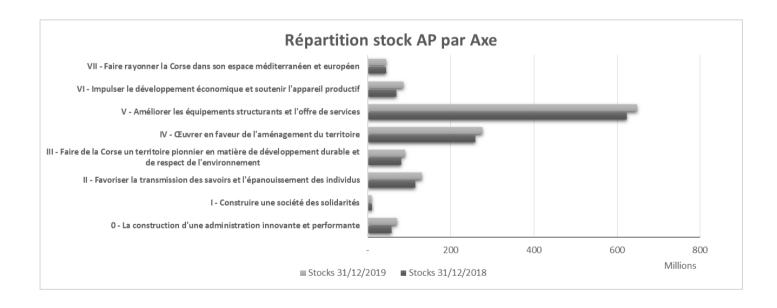


# 1. Le bilan des autorisations de programmes au 31/12/2019

Le tableau présenté ci-dessous est une adaptation de l'annexe AE/AE règlementaire de la nomenclature comptable M57. Il permet de voir le stock, le vote, et l'affectation de l'exercice en cours par axe stratégique décidé par la CdC.

En 2019, le montant des crédits ouverts et disponibles pour affecter représentait 452,174 M€. Ces crédits ont été affectés à hauteur de 370,833 M€, soit un taux d'affectation de 82,01 %.

Libellé	AP Votées dans l'année	AP Affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP non affectées annulées (3)	Stocks AP affectées restant à financer (4)=1+2+3	CP mandatés au budget de l'année (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=4-5	Ratio de couverture
0 - La construction d'une administration innovante et performante	21 020 000,00	57 519 950,76	20 268 000,00	200 000,00	77 587 950,76	7 202 235,54	70 385 715,22	9,77
I - Construire une société des solidarités	9 263 000,00	9 649 167,86	430 977,00	0,00	10 080 144,86	680 757,62	9 399 387,24	13,81
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	56 243 000,00	113 916 826,98	50 994 541,55	157 677,89	164 753 690,64	34 292 331,36	130 461 359,28	3,80
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de	22 417 100,00	79 871 905,70	21 804 774,41	279 100,00	101 397 580,11	12 428 744,66	88 968 835,45	7,16
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	120 400 000,00	258 593 883,41	82 467 010,10	1 886 276,00	339 174 617,51	64 032 653,47	275 141 964,04	4,30
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	144 566 030,00	623 859 507,55	135 829 110,64	55 000,00	759 633 618,19	111 842 401,64	647 791 216,55	5,79
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	63 265 000,00	68 136 889,36	51 628 653,52	2 500,00	119 763 042,88	34 317 802,67	85 445 240,21	2,49
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	15 000 000,00	44 091 086,97	7 410 027,50	48 805,00	51 452 309,47	7 477 605,22	43 974 704,25	5,88
TOTAL	452 174 130,00	1 255 639 218,59	370 833 094,72	2 629 358,89	1 623 842 954,42	272 274 532,18	1 351 568 422,24	4,96



Le stock d'autorisations de programme (AP) restant à mandater au 31/12/2019 s'élève à 1 351,569 M€, en hausse de +7,64 % par rapport au stock de 2018 qui s'élevait à 1 255,639 M€.

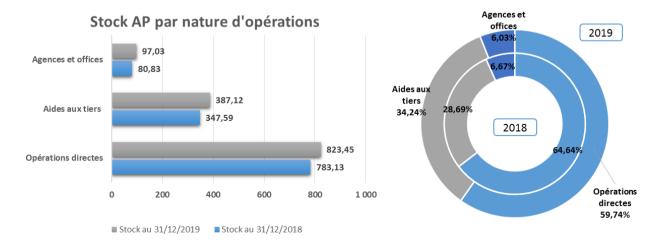
## La structure du stock d'AP:

# <u>Ventilation par chapitre fonctionnel</u>:

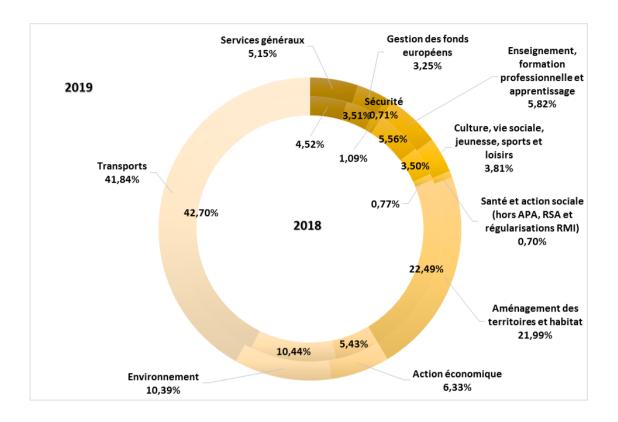
Libellés	Stocks au 31/12/2018	Stocks au 31/12/2019	Evol n-1
Services généraux	56 698 582,65	69 658 543,61	22,86%
Gestion des fonds européens	44 091 086,97	43 974 704,25	-0,26%
Sécurité	13 713 790,68	9 641 791,17	-29,69%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	69 798 949,93	78 710 155,62	12,77%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	43 995 797,70	51 438 932,56	16,92%
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	9 649 167,86	9 399 387,24	-2,59%
Aménagement des territoires et habitat	282 342 522,93	297 259 667,63	5,28%
Action économique	68 137 038,04	85 539 367,64	25,54%
Environnement	131 099 439,80	140 455 790,86	7,14%
Transports	536 112 842,03	565 490 081,66	5,48%
TOTAL	1 255 639 218,59	1 351 568 422,24	7,64%

# Ventilation par nature d'opérations :

Nature d'opérations	Stock au 31/12/2018	Stock au 31/12/2019	Evol N-1
Opérations directes	783,13	823,45	5,15%
Aides aux tiers	347,59	387,12	11,37%
Agences et offices	80,83	97,03	20,04%
Total	1 211,55	1 307,59	36,56%



Sur le graphique ci-dessous, les évolutions par chapitre fonctionnel :



Comme l'an passé, la plus grosse partie du stock d'AP se trouve sur le chapitre « transports » dédiés aux infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires. Les dépenses réalisées sur ce chapitre sont majoritairement sous maîtrise d'ouvrage directe.

Pour les transports, le stock 2019 se chiffre à 565,490 M€, en hausse de +5,48 % par rapport à 2018. Il se décompose ainsi :

- > Stock réseau routier : 396,898 M€ (70,19 % du stock)
- > Stock ports/aéroports: 73,579 M€ (13,01 % du stock)
- > Stock réseau ferré: 92,620 M€ (16,38 % du stock)
- > Stock transports scolaires/interurbains : 2,394 M€ (0,42 % du stock)

La seconde politique publique mobilisatrice de stock est l'aménagement du territoire avec un stock de 297,259 M€, en augmentation par rapport à 2018 de +5,28 %, il se décompose ainsi :

- > Aides aux communes et aux groupements : 162,622 M€ (54,71 % du stock)
- > Réseau haut-débit : 82,302 M€ (27,69 % du stock)
- > L'habitat : 39,085 M€ (13,15 % du stock)

La fonction environnement possède un stock de 140,456 M€, en augmentation de +7,14 % par rapport à 2018. :

- > La politique de l'eau (OEHC sous maîtrise d'ouvrage CdC notamment): 52,844 M€ (37,62 % du stock)
- > L'assainissement : 51,582 M€ (36,72 % du stock)
- > L'environnement et l'énergie (OEC, AUE) : 29,827 M€ (21,24 % du stock)

Pour la politique action économique, le stock est de 85,540 M€, en augmentation de +25,54 % par rapport à 2018, on y trouve :

- > Le développement agricole et rural (ODARC) : 46,762 M€ (54,67 % du stock)
- > Le soutien aux entreprises (ADEC) : 25,884 M€ (30,26 % du stock)
- > Le tourisme (ATC notamment): 7,301 M€ (8,54 % du stock)
- > La politique forestière : 5,499 M€ (6,43 % du stock)

Concernant l'enseignement supérieur et la recherche, le stock est arrêté à 78,711 M€, en augmentation de +12,77 % par rapport à 2018, cela comporte en priorité les travaux sur les bâtiments de l'enseignement supérieur (Università 23,462 M€) et ceux des collèges et lycées (23,121 M€).

Le chapitre services généraux contient un stock de 69,659 M€, en augmentation par rapport à 2018 de +22,86 %. Cela concerne majoritairement les travaux dans les bâtiments administratifs de la Collectivité de Corse (43,895 M€).

La politique culture, patrimoine, jeunesse, sports et loisirs voit son stock 2019 s'arrêter à 51,439 M€, en augmentation de +16,92 % par rapport à 2018 :

- > 26,407 M€ pour le patrimoine ;
- > 11,290 M€ pour la jeunesse et le sport (CSJC);
- > 9,353 M€ pour la culture ;
- > 4,391 M€ pour les musées régionaux.

La gestion des fonds européens a un stock au 31/12/2019 de 43,975 M€, en diminution de -0,26 % par rapport à 2018. Cela concerne la subvention globale FEDER-FSE 2014-2020.

Les deux autres politiques (sécurité, et santé/social) possèdent un stock marginal par rapport aux autres politiques (9 M€ pour les deux), ce sont avant tout des subventions d'équipement.

### Le ratio de couverture :

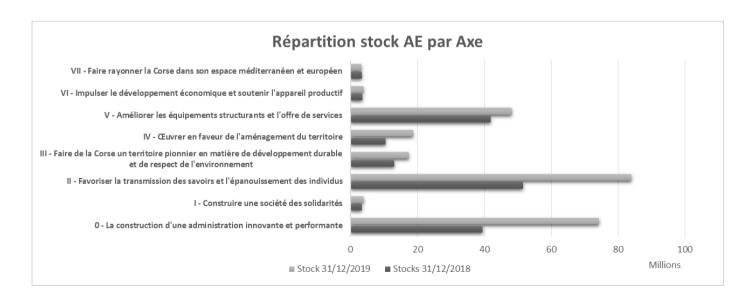
En considérant le stock d'AP 2019 et des consommations de crédits de paiement annuel, le ratio de couverture au 31/12/2019 atteint 4,96 années. La Collectivité est en capacité de mener ses projets en 5 ans.

# 2. Le bilan des autorisations d'engagement au 31/12/2019

Le tableau ci-dessous est une adaptation de l'annexe AE/AE règlementaire de la nomenclature comptable M57. Il permet de voir le stock, le vote, et l'affectation de l'exercice en cours par axe stratégique décidé par la CdC.

En 2019, le montant des crédits ouverts et disponibles pour affecter représentait 590,732 M€. Ces crédits ont été affectés à hauteur de 565,082 M€, soit un taux d'affectation de 95,66 %.

Libellé	AE Votées dans l'année	AE Affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE non affectées annulées (3)	Stocks AE affectées restant à financer (4)=1+2+3	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=4-5	Ratio de couverture
0 - La construction d'une administration innovante et performante	69 078 100,00	39 507 041,97	65 572 357,00	831 159,46	104 248 239,51	29 880 269,24	74 367 970,27	2,49
I - Construire une société des solidarités	3 334 580,00	3 344 843,46	2 755 295,50	0,00	6 100 138,96	2 270 634,68	3 829 504,28	1,69
II - Favoriser la transmission des savoirs et l'épanouissement des individus	124 624 000,00	51 543 319,38	112 980 330,56	1 552 810,00	162 970 839,94	79 052 654,29	83 918 185,65	1,06
III - Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement	39 918 977,00	12 962 516,35	38 479 227,00	0,00	51 441 743,35	34 115 244,37	17 326 498,98	0,51
IV - Œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire	63 630 671,00	10 464 575,73	55 860 555,95	73 000,00	66 252 131,68	47 644 103,38	18 608 028,30	0,39
V - Améliorer les équipements structurants et l'offre de services	261 010 159,00	41 973 934,09	262 628 187,31	9 346 233,31	295 255 888,09	247 021 569,27	48 234 318,82	0,20
VI - Impulser le développement économique et soutenir l'appareil productif	27 664 000,00	3 484 741,93	26 527 082,80	0,00	30 011 824,73	26 109 906,97	3 901 917,76	0,15
VII - Faire rayonner la Corse dans son espace méditerranéen et européen	1 471 000,00	3 289 617,70	278 007,00	0,00	3 567 624,70	300 318,13	3 267 306,57	10,88
TOTAL	590 731 487,00	166 570 590,61	565 081 043,12	11 803 202,77	719 848 430,96	466 394 700,33	253 453 730,63	0,54



Le stock d'autorisations d'engagement (AE) restant à mandater au 31/12/2019 est de 253,454 M€, en hausse de +52,16 % par rapport au montant 2018 (pour rappel : 166,571 M€).

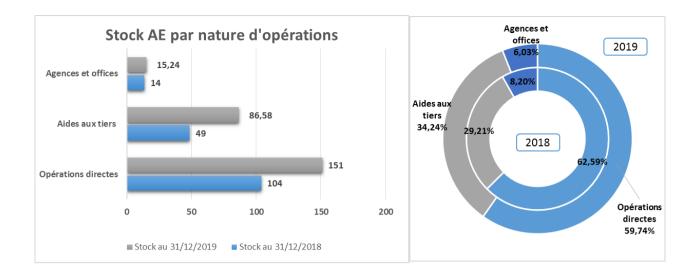
# La structure du stock d'AE:

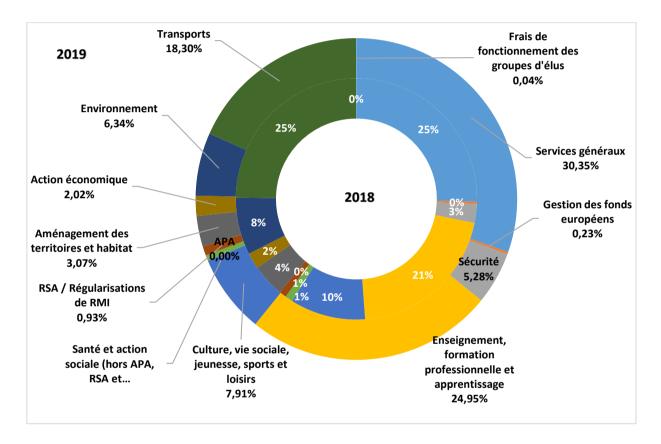
# <u>Ventilation par chapitre fonctionnel</u>:

Libellés	Stocks au 31/12/2018	Stocks au 31/12/2019	Evol n-1
Services généraux	42 237 591,58	76 922 369,44	82,12%
Gestion des fonds européens	506 880,61	575 855,01	13,61%
Sécurité	4 230 869,76	13 389 191,41	216,46%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	34 391 207,03	63 242 358,07	83,89%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	16 817 496,01	20 058 670,72	19,27%
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisations RMI)	1 745 125,89	1 482 910,50	-15,03%
APA	0,00	0,00	#DIV/0!
RSA / Régularisations de RMI	1 599 717,57	2 346 593,78	46,69%
Aménagement des territoires et habitat	7 333 363,75	7 792 325,89	6,26%
Action économique	3 583 327,89	5 111 334,50	42,64%
Environnement	12 806 543,46	16 059 695,31	25,40%
Transports	41 267 229,58	46 370 323,61	12,37%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	51 237,48	102 102,39	99,27%
TOTAL	166 570 590,61	253 453 730,63	52,16%

# Ventilation par nature d'opérations

Nature d'opérations	Stock au 31/12/2018	Stock au 31/12/2019	Evol N-1
Opérations directes	103,94	151,06	45,33%
Aides aux tiers	48,51	86,58	78,46%
Agences et offices	13,61	15,24	11,98%
Total	166,06	252,88	135,78%





Sur le graphique ci-dessus, nous retrouvons les évolutions du stock d'AE par chapitre fonctionnel. Le stock 2019 s'élève à 253,454 M€ pour rappel.

La politique publique avec le stock le plus important en 2019 est la politique 0 « services généraux », avec un stock de 76,923 M€, en hausse de +82,12 % par rapport à 2018. Elle se compose ainsi :

- > L'administration générale avec 25,095 M€ (32,62% du stock);
- > Les bâtiments administratifs avec 18,272 M€ (23,75% du stock);
- > Les ressources humaines avec 16,632 M€ (21,62% du stock);
- > L'informatique et la téléphonie avec 9,575 M€ (12,45% du stock).

La seconde politique la plus importante en terme de stock est représentée par la politique enseignement, formation, apprentissage avec un montant de 63,243 M€ en hausse de +83,89 % par rapport à 2018.

- > L'enseignement supérieur avec 41,061 M€ (64,93% du stock), ce chiffre s'explique par la convention tripartite passée avec l'Università et l'Etat ;
- > L'apprentissage et la formation professionnelle avec 19,619 M€ (31,02 % du stock).

La troisième politique en volume de stock est la politique des transports, avec un montant de 46,371 M€, en hausse de +12,37 % par rapport au stock 2018. On retrouve :

- > Les transports interurbains, personnes handicapées et scolaires avec 18,732 M€ (40,40 % du stock);
- > Les infrastructures routières, routes territoriales et départementales avec 23,975 M€ (51,70 % du stock);
- > Le ferroviaire, les ports et aéroports avec 3,665 M€.

On trouve ensuite la politique culture, patrimoine, sport et jeunesse avec un stock de 20.059 M€, en augmentation de +19,27% par rapport à 2018, on y recense :

- > La politique culturelle avec 9,622 M€ (47,97 % du stock);
- > La politique patrimoniale avec 6,167 M€ (30,74 % du stock);
- > Les aides aux institutions sportives avec 2,066 M€ (10,30 % du stock).

La politique environnement possède un stock au 31/12/2019 de 16,060 M€, en augmentation de +25,40 % par rapport à 2018, ce sont principalement les actions menées par l'OEC.

La politique de sécurité compte un stock au 31/12/2019 de 13,390 M€, en augmentation importante de +216,46 % par rapport au stock 2018. Cela s'explique par la sécurité incendie et les participations aux SDIS.

La politique aménagement du territoire dénombre un stock de 7,793 M€, en légère augmentation de +6,26 % par rapport à 2018. On y trouve :

- > Les aides aux communes et groupements pour 2,450 M€ (31,44 % du stock)
- > Le matériel pour les agents des routes territoriales et départementales pour 1,864 M€
- > Les actions de l'AUE pour 1,178 M€

Pour les autres chapitres fonctionnels, les montants sont peu importants, ils représentent moins de 4% du stock total (pour rappel : 253,454 M€).

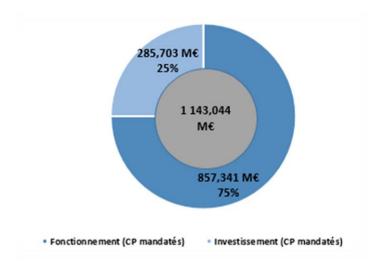
### Le ratio de couverture :

Au regard des stocks d'AE et des crédits de paiement consommés dans le cadre d'une AE, le taux de couverture au 31/12/2019 est de 0,54 années, en augmentation par rapport en 2018. Il faut une nouvelle fois être vigilant par rapport à ce ratio, qui ne doit pas être trop élevé.

# Partie 4 : Présentation des dépenses réelles ventilées par chapitre fonctionnel

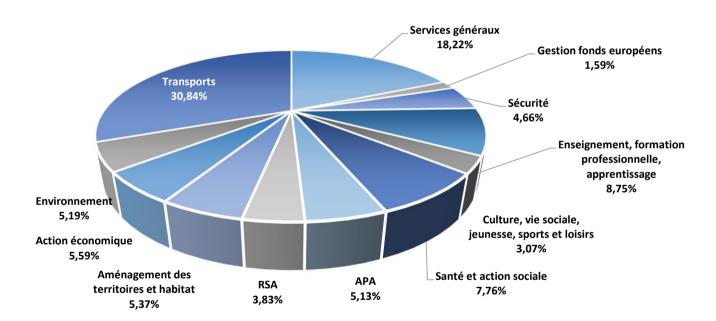
La présente partie propose une photographie des consommations de crédits de paiement et des affectations par chapitre fonctionnel.

Présentation des vol	umes de crédits ma	ndatés par chapitre	s fonctionnels	
		CP votés en 2019	CP mandatés en	Taux de
		Ci Votes en 2015	2019	réalisation
Services généraux		223 133 772,00	208 265 046,49	93,34%
	Fonctionnement	209 834 772,00	200 690 482,45	95,64%
	Investissement	13 299 000,00	7 574 564,04	56,96%
Gestion fonds européens		21 974 939,00	18 126 275,89	82,49%
	Fonctionnement	425 000,00	98 732,60	23,23%
	Investissement	21 549 939,00	18 027 543,29	83,65%
Sécurité		56 851 053,00	53 238 736,89	93,65%
	Fonctionnement	45 983 000,00	45 578 749,14	99,12%
	Investissement	10 868 053,00	7 659 987,75	70,48%
<b>Enseignement, formation professionne</b>	lle, apprentissage	105 859 491,00	100 051 080,28	94,51%
	Fonctionnement	81 175 000,00	78 370 216,91	96,54%
	Investissement	24 684 491,00	21 680 863,37	87,83%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et	loisirs	42 543 172,00	35 123 741,32	82,56%
	Fonctionnement	22 551 300,00	21 178 484,44	93,91%
	Investissement	19 991 872,00	13 945 256,88	69,75%
Santé et action sociale		91 534 880,00	88 715 811,83	96,92%
	Fonctionnement	90 108 880,00	88 024 554,21	97,69%
	Investissement	1 426 000,00	691 257,62	48,48%
APA		59 200 111,00	58 654 827,40	99,08%
	Fonctionnement	59 200 111,00	58 654 827,40	99,08%
RSA		45 495 000,00	43 727 648,12	96,12%
	Fonctionnement	45 495 000,00	43 727 648,12	96,12%
Aménagement des territoires et habitat		71 088 000,00	61 396 932,03	86,37%
	Fonctionnement	10 730 000,00	9 295 717,57	86,63%
	Investissement	60 358 000,00	52 101 214,46	86,32%
Action économique		69 683 741,00	63 938 374,54	91,76%
	Fonctionnement	30 383 741,00	29 509 380,95	97,12%
	Investissement	39 300 000,00	34 428 993,59	87,61%
Environnement		70 077 575,00	59 309 588,40	84,63%
	Fonctionnement	37 893 628,00	36 411 635,85	96,09%
	Investissement	32 183 947,00	22 897 952,55	71,15%
Transports		357 754 159,00	352 495 588,67	98,53%
•	Fonctionnement	250 643 159,00	245 800 366,06	98,07%
	Investissement	107 111 000,00	106 695 222,61	99,61%
Dépenses totales de l'axe (I et F)		1 215 195 893,00	1 143 043 651,86	94,06%
Total Fonctionnement		884 423 591,00	857 340 795,70	96,94%
Total Investissement		330 772 302,00	285 702 856,16	86,37%

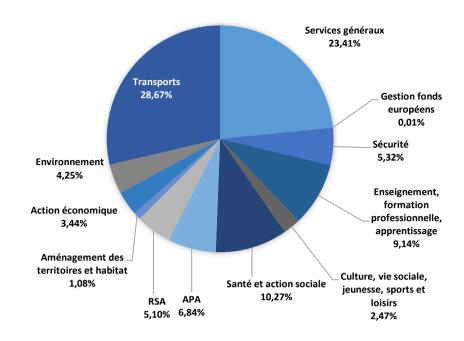


Un taux de réalisation de **97** % en fonctionnement et de **86** % en investissement.

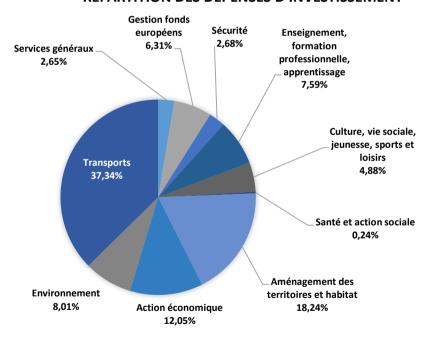
# RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES PAR CHAPITRE



# RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



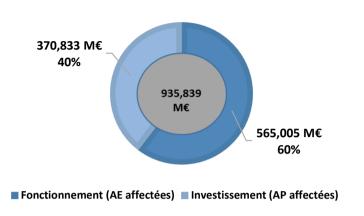
# RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



# La programmation des AP/AE par chapitres fonctionnels

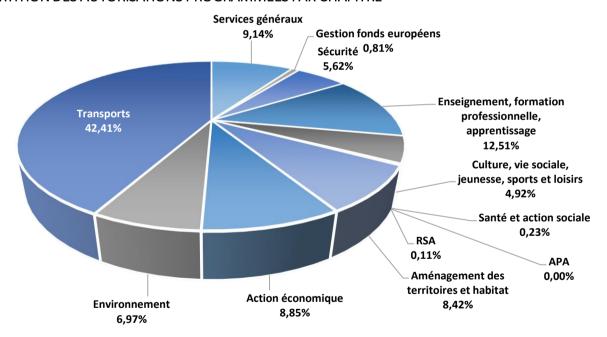
		AP/AE votées en 2019	AP/AE programmées en 2019	Taux de réalisation
Services généraux		89 362 500,00	85 546 377,00	95,73%
	Fonctionnement	68 636 500,00	65 572 377,00	95,54%
	Investissement	20 726 000,00	19 974 000,00	96,37%
Gestion fonds européens		15 802 000,00	7 577 734,50	47,95%
	Fonctionnement	802 000,00	167 707,00	20,91%
	Investissement	15 000 000,00	7 410 027,50	49,40%
Sécurité		62 277 671,00	52 596 459,19	84,45%
	Fonctionnement	53 970 671,00	49 008 470,95	90,81%
	Investissement	8 307 000,00	3 587 988,24	43,19%
Enseignement, formation professionne	lle, apprentissage	128 475 000,00	117 027 163,45	91,09%
	Fonctionnement	96 712 000,00	87 795 506,89	90,78%
	Investissement	31 763 000,00	29 231 656,56	92,03%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et	loisirs	50 942 000,00	46 089 409,91	90,47%
	Fonctionnement	27 112 000,00	24 574 549,17	90,64%
	Investissement	23 830 000,00	21 514 860,74	90,28%
Santé et action sociale		11 323 580,00	2 153 117,50	19,01%
	Fonctionnement	2 060 580,00	1 722 140,50	83,58%
	Investissement	9 263 000,00	430 977,00	4,65%
RSA		1 274 000,00	1 033 155,00	81,10%
	Fonctionnement	1 274 000,00	1 033 155,00	81,10%
Aménagement des territoires et habita	t	115 851 000,00	78 794 611,26	68,01%
	Fonctionnement	11 814 000,00	8 794 004,50	74,44%
	Investissement	104 037 000,00	70 000 606,76	67,28%
Action économique		94 941 000,00	82 844 986,32	87,26%
	Fonctionnement	31 626 000,00	31 069 332,80	98,24%
	Investissement	63 315 000,00	51 775 653,52	81,77%
Environnement		68 324 077,00	65 265 190,76	95,52%
	Fonctionnement	35 956 977,00	33 936 977,00	94,38%
	Investissement	32 367 100,00	31 328 213,76	96,79%
Transports		403 257 189,00	396 910 332,95	98,43%
	Fonctionnement	259 691 159,00	261 331 222,31	100,63%
	Investissement	143 566 030,00	135 579 110,64	94,44%
Dépenses totales de l'axe (I et F)		1 041 830 017,00	935 838 537,84	89,83%
Total Fonctionnement		589 655 887,00	565 005 443,12	95,82%
Total Investissement		452 174 130,00	370 833 094,72	82,01%

## LES AFFECTATIONS

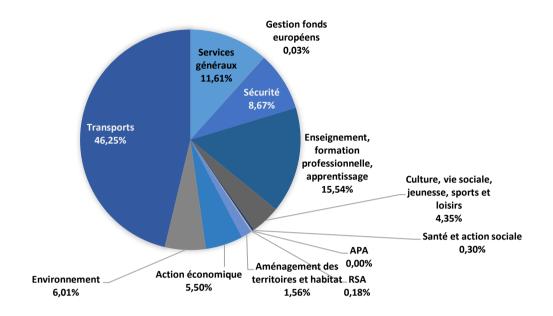


Un taux d'affectation de **96** % en fonctionnement et de **82** % en investissement.

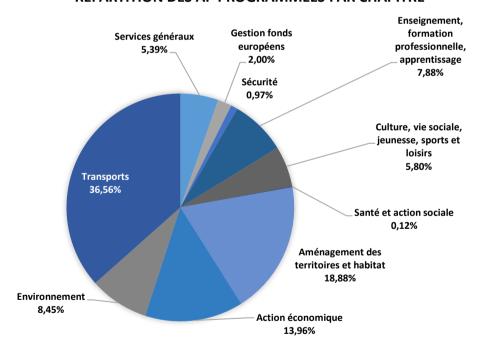
# RÉPARTITION DES AUTORISATIONS PROGRAMMEES PAR CHAPITRE



# RÉPARTITION DES AE PROGRAMMEES PAR CHAPITRE



# RÉPARTITION DES AP PROGRAMMEES PAR CHAPITRE



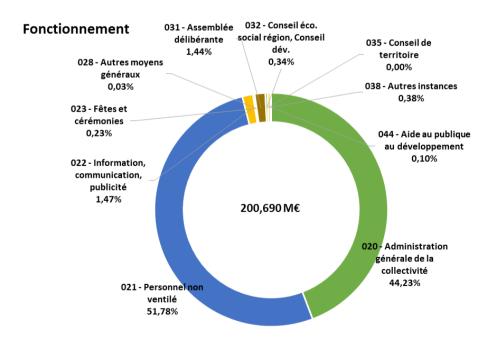
# 1. Services généraux :

Les chiffres clés : 208,265 M€ de dépenses réalisées / 18,22% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 57% en investissement et 96% en fonctionnement / taux de programmation 96% pour les AP et 96% pour les AE.

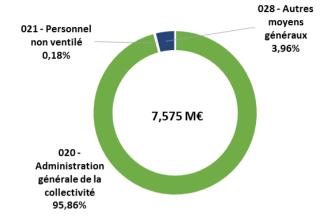
La part la plus importante des crédits consommés sur ce chapitre concerne la rémunération d'une partie du personnel de la Collectivité.

Sont également imputés sur ce chapitre les frais de structure, avec notamment les dépenses d'administration générale, d'informatique et de téléphonie, le fonctionnement des instances, les travaux et la mise en sécurité des bâtiments administratifs, les frais de communication.

Services généraux		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
020 - Administration générale de la collectivité	88 761 419,52	7 260 973,56	96 022 393,08
021 - Personnel non ventilé	103 927 511,89	14 000,00	103 941 511,89
022 - Information, communication, publicité	2 948 800,32		2 948 800,32
023 - Fêtes et cérémonies	465 002,50		465 002,50
028 - Autres moyens généraux	56 269,95	299 590,48	355 860,43
031 - Assemblée délibérante	2 885 960,28		2 885 960,28
032 - Conseil éco. social région, Conseil dév.	672 415,20		672 415,20
035 - Conseil de territoire	35,90		35,90
038 - Autres instances	771 481,36		771 481,36
044 - Aide au publique au développement	201 585,53		201 585,53
Total du chapitre	200 690 482,45	7 574 564,04	208 265 046,49



# Investissement



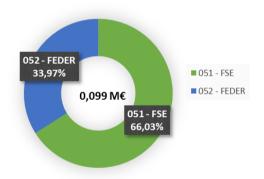
## 2. Gestion des fonds européens :

Les chiffres clés : 18,126 M€ de dépenses réalisées / 1,59% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 84% en investissement et 23% en fonctionnement / taux de programmation 49% pour les AP et 21% pour les AE.

Ce chapitre regroupe les flux financiers que la Collectivité reçoit de l'Union Européenne en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de la programmation 2014-2020. Il s'agit des montants reçus en préfinancement ainsi que du socle des opérations pour lesquelles un tiers est bénéficiaire. Les dépenses imputées sur ce chapitre sont essentiellement constituées de subventions.

Gestion des fonds européens		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
051 - FSE	65 191,20	0,00	65 191,20
052 - FEDER	33 541,40	18 027 543,29	18 061 084,69
Total du chapitre	98 732,60	18 027 543,29	18 126 275,89

#### **Fonctionnement**



#### Investissement



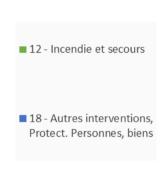
## 3. Sécurité:

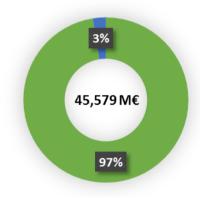
Les chiffres clés : 53,239 M€ de dépenses réalisées / 4,66% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 70% en investissement et 99% en fonctionnement / taux de programmation 43% pour les AP et 91% pour les AE.

Les dotations aux services départementaux d'incendie et de secours de Haute Corse et de Corse du Sud constituent le poste de dépenses principal de ce chapitre (près de 80 %). Les autres dépenses concernent la mise en œuvre des actions d'aménagement, d'équipement et de surveillance des forêts afin de prévenir les incendies.

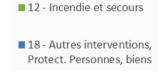
Sécurité		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
12 - Incendie et secours	44 414 759,97	6 030 419,78	50 445 179,75
18 - Autres interventions, Protect. Personnes, biens	1 163 989,17	1 629 567,97	2 793 557,14
Total du chapitre	45 578 749,14	7 659 987,75	53 238 736,89

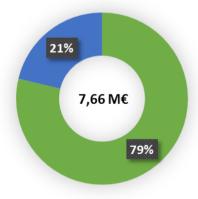
# **Fonctionnement**





## Investissement





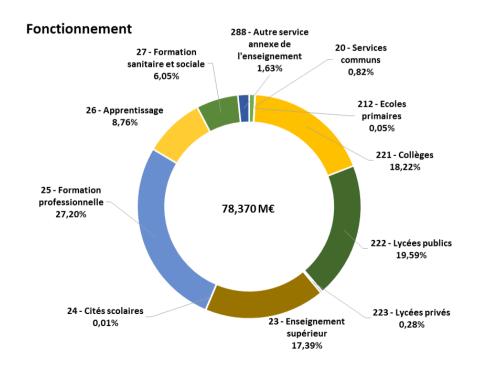
## 4. Enseignement, formation professionnelle et apprentissage :

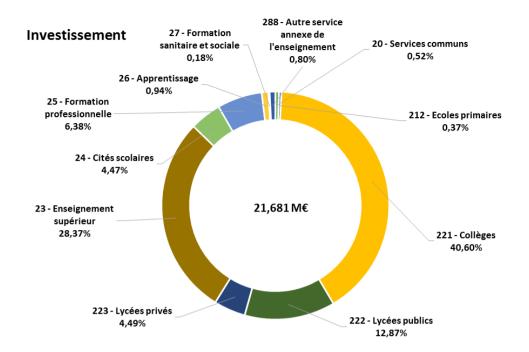
Les chiffres clés : 100 M€ de dépenses réalisées / 8,75% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 88% en investissement et 97% en fonctionnement / taux de programmation 92% pour les AP et 91% pour les AE.

Sur ce chapitre fonctionnel, la répartition des dépenses constatées au CA 2019 met en évidence la part prépondérante des crédits mobilisés au titre de l'enseignement secondaire (42 %) avec notamment la rémunération des personnels ATTEC, les dotations versées aux collèges et lycées et les travaux réalisés sur les bâtiments d'enseignement.

Les deux autres postes les plus significatifs de dépenses sont constitués par la formation professionnelle et l'apprentissage (30 %) dont l'essentiel des crédits est consacré au Programme Régional de Formation (financement AFPA et marchés publics) et par l'enseignement supérieur (20 %) avec notamment les aides versées à l'Université de Corse et le financement des programmes de recherche.

Enseignement, formation pro et apprentissage	R	éalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
20 - Services communs	642 436,54	111 996,00	754 432,54
212 - Ecoles primaires	39 940,00	79 317,92	119 257,92
221 - Collèges	14 276 122,40	8 803 013,60	23 079 136,00
222 - Lycées publics	15 355 296,96	2 790 669,57	18 145 966,53
223 - Lycées privés	221 415,00	974 113,84	1 195 528,84
23 - Enseignement supérieur	13 625 409,91	6 151 678,49	19 777 088,40
24 - Cités scolaires	9 181,20	970 215,13	979 396,33
25 - Formation professionnelle	21 319 055,25	1 382 490,39	22 701 545,64
26 - Apprentissage	6 864 679,76	204 270,16	7 068 949,92
27 - Formation sanitaire et sociale	4 742 510,73	40 000,00	4 782 510,73
288 - Autre service annexe de l'enseignement	1 274 169,16	173 098,27	1 447 267,43
Total du chapitre	78 370 216,91	21 680 863,37	100 051 080,28



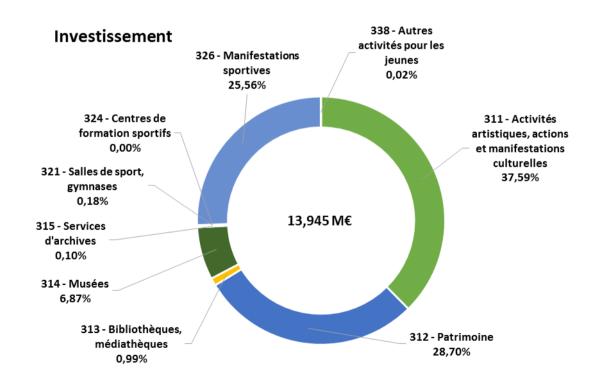


## 5. Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs :

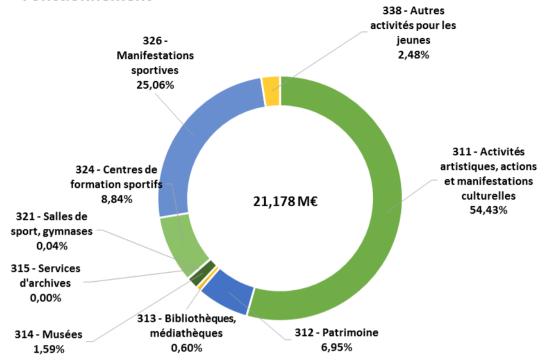
Les chiffres clés : 35,124 M€ de dépenses réalisées / 3,07% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 70% en investissement et 94% en fonctionnement / taux de programmation 90% pour les AP et 91% pour les AE.

Près de la moitié des crédits consommés sur ce chapitre impacte la politique conduite en faveur du secteur culturel (48 %) dont le cadre d'action est organisé autour de quatre axes majeurs : ingranda incu a cultura, sviluppa a creazione, fa vede e fa cunoscea creazione in ogni ocji e aldila, intreprende inde a cultura. En 2019, l'enveloppe consacrée aux actions en faveur du patrimoine représente près de 20 % et le sport représente une part d'environ 30 %.

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		Réalisé <b>201</b> 9	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	11 527 034,40	5 241 450,39	16 768 484,79
312 - Patrimoine	1 472 139,31	4 001 873,90	5 474 013,21
313 - Bibliothèques, médiathèques	127 980,84	138 192,17	266 173,01
314 - Musées	336 979,30	957 927,95	1 294 907,25
315 - Services d'archives	652,84	13 628,00	14 280,84
321 - Salles de sport, gymnases	8 814,40	25 176,60	33 991,00
324 - Centres de formation sportifs	1 873 000,00	-	1 873 000,00
326 - Manifestations sportives	5 306 369,25	3 564 250,85	8 870 620,10
338 - Autres activités pour les jeunes	525 514,10	2 757,02	528 271,12
Total du chapitre	21 178 484,44	13 945 256,88	35 123 741,32



## **Fonctionnement**



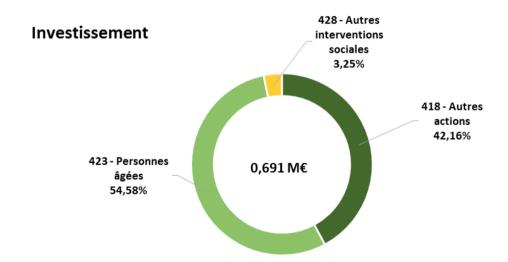
## 6. Santé et action sociale (hors APA et RSA) :

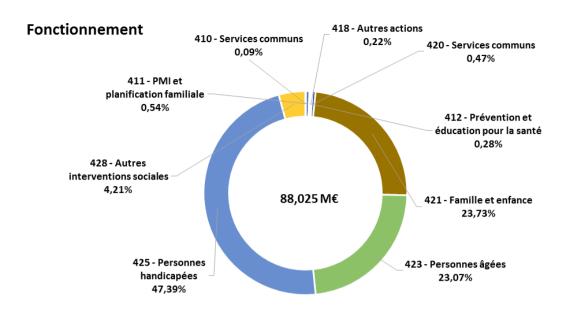
Les chiffres clés : 88,716 M€ de dépenses réalisées / 7,76% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 49% en investissement et 98% en fonctionnement / taux de programmation 5% pour les AP et 84% pour les AE.

Sur ce chapitre fonctionnel, les crédits mobilisés concernent principalement l'action sociale orientée vers :

- l'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), soutien aux familles en difficultés financières ;
- les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (loi du 11 février 2005) ;
- les personnes âgées.

Santé et action sociale (hors APA et RSA)	R	éalisé <b>201</b> 9	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
410 - Services communs	82 409,06		82 409,06
411 - PMI et planification familiale	474 795,72		474 795,72
412 - Prévention et éducation pour la santé	243 433,67		243 433,67
418 - Autres actions	198 015,96	291 467,65	489 483,61
420 - Services communs	414 449,15		414 449,15
421 - Famille et enfance	20 884 905,97		20 884 905,97
423 - Personnes âgées	20 304 223,32	377 289,97	20 681 513,29
425 - Personnes handicapées	41 712 160,64		41 712 160,64
428 - Autres interventions sociales	3 710 160,72	22 500,00	3 732 660,72
Total du chapitre	88 024 554,21	691 257,62	88 715 811,83



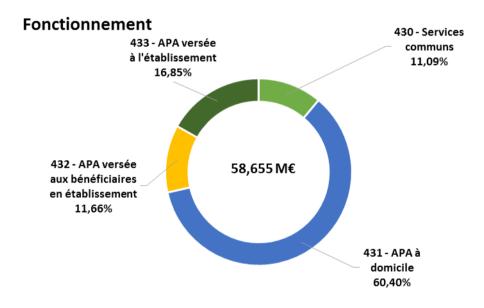


## 7. APA:

Les chiffres clés : 58,655 M€ de dépenses réalisées / 5,13% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 99% en fonctionnement.

Est financé sur ce chapitre l'Allocation Personnalisé d'Autonomie. Cette allocation peut servir à payer les dépenses nécessaires pour permettre aux bénéficiaires de rester à leur domicile (35 M€), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (16,7 M€) dans lequel est hébergé le bénéficiaire.

APA	Ré	alisé 201	9
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
430 - Services communs	6 504 645,80		6 504 645,80
431 - APA à domicile	35 427 748,18		35 427 748,18
432 - APA versée aux bénéficiaires en établissement	6 839 197,96		6 839 197,96
433 - APA versée à l'établissement	9 883 235,46		9 883 235,46
Total du chapitre	58 654 827,40	0,00	58 654 827,40

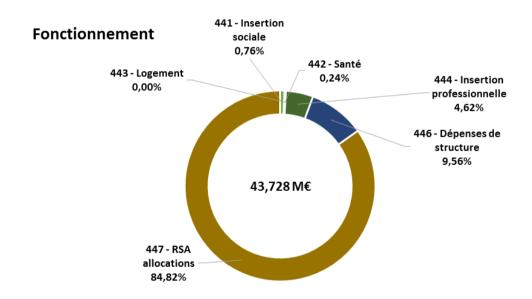


## 8. RSA:

Les chiffres clés : 43,728 M€ de dépenses réalisées / 3,83% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 96% en fonctionnement.

Les dépenses rattachées à ce chapitre sont les prestations légales d'aide sociale, avec la gestion du revenu de solidarité active (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

RSA		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
441 - Insertion sociale	333 410,81		333 410,81
442 - Santé	104 689,73		104 689,73
443 - Logement	0,00		-
444 - Insertion professionnelle	2 020 331,10		2 020 331,10
446 - Dépenses de structure	4 178 718,37		4 178 718,37
447 - RSA allocations	37 090 498,11		37 090 498,11
Total du chapitre	43 727 648,12	0,00	43 727 648,12



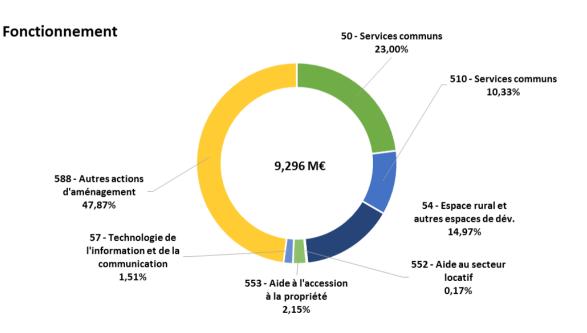
## 9. Aménagement des territoires et habitat :

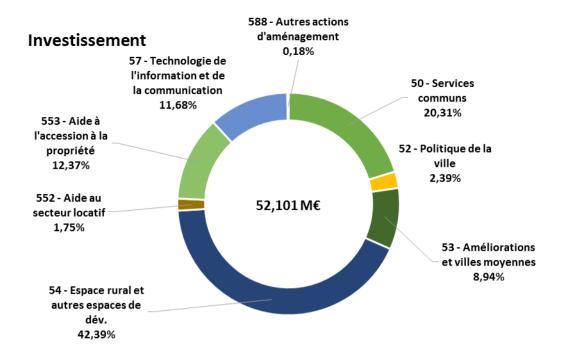
Les chiffres clés : 61,4 M€ de dépenses réalisées / 5,37% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 86% en investissement et 87% en fonctionnement / taux de programmation 67% pour les AP et 74% pour les AE.

Les dépenses effectuées au titre de ce chapitre concernent principalement :

- le dispositif d'aides aux communes et structures intercommunales au travers notamment de la dotation quinquennale (près de 33 M€);
- les opérations consacrées aux réseaux de haut débit et très haut débit, à la téléphonie mobile et à l'inclusion numérique des territoires (6,2 M€);
- > la politique conduite en faveur de l'habitat et du logement (7,6 M€);
- la dotation de fonctionnement propre de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (4,7 M€).

Aménagement des territoires		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
50 - Services communs	2 138 106,09	10 584 050,95	12 722 157,04
510 - Services communs	960 675,21		960 675,21
52 – Politique de la ville		1 244 700,00	
53 - Améliorations et villes moyennes		4 658 691,84	4 658 691,84
54 - Espace rural et autres espaces de dév.	1 391 494,83	22 085 244,97	23 476 739,80
552 - Aide au secteur locatif	15 818,16	909 333,32	925 151,48
553 - Aide à l'accession à la propriété	199 535,00	6 442 581,63	6 642 116,63
57 - Technologie de l'information et de la communication	140 354,30	6 083 727,13	6 224 081,43
588 - Autres actions d'aménagement	4 449 733,98	92 884,62	4 542 618,60
Total du chapitre	9 295 717,57	52 101 214,46	60 152 232,03





## 10. Action économique :

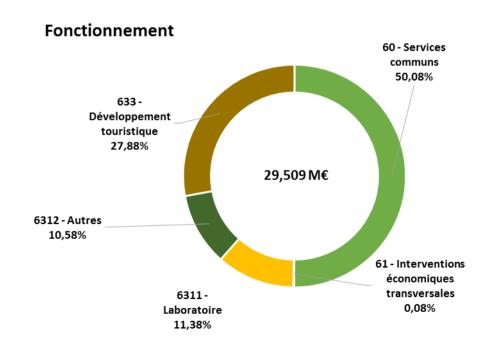
Les chiffres clés : 63,938 M€ de dépenses réalisées / 5,59% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 88% en investissement et 97% en fonctionnement / taux de programmation 82% pour les AP et 98% pour les AE.

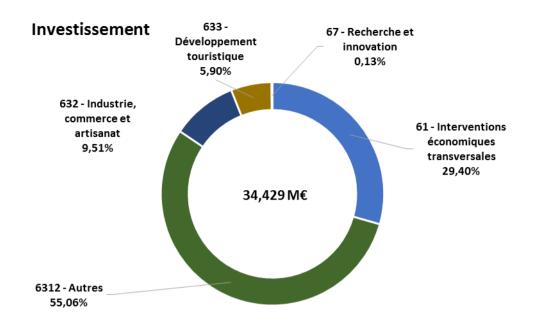
La mise en œuvre des politiques conduites dans le cadre de ce chapitre fonctionnel est confiée en quasi-totalité aux satellites de la Collectivité que sont l'Office de Développement Agricole et Rurale de la Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse et l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Les crédits mobilisés en 2019 sur ce chapitre sont répartis comme suit :

- > ODARC (28,8 M€);
- ➤ ADEC (18,2 M€);
- ATC (10,3 M€);
- ➤ Subvention d'équilibre aux budgets annexes des Laboratoires d'analyse (3,4 M€);
- ➤ Actions en faveur de la forêt (2,4 M€).

Action économique		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
60 - Services communs	14 777 890,03		14 777 890,03
61 - Interventions économiques transversales	23 137,46	10 121 223,45	10 144 360,91
6311 - Laboratoire	3 358 447,05		3 358 447,05
6312 - Autres	3 123 542,06	18 957 333,30	22 080 875,36
632 - Industrie, commerce et artisanat		3 275 707,03	3 275 707,03
633 - Développement touristique	8 226 364,35	2 029 729,81	10 256 094,16
67 - Recherche et innovation		45 000,00	45 000,00
Total du chapitre	29 509 380,95	34 428 993,59	63 938 374,54

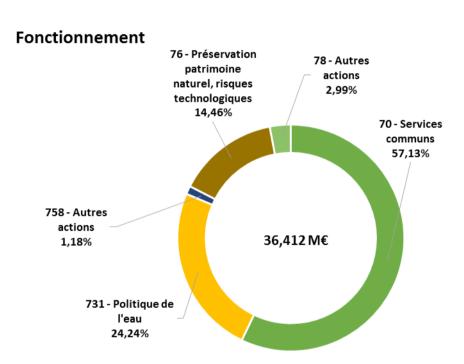


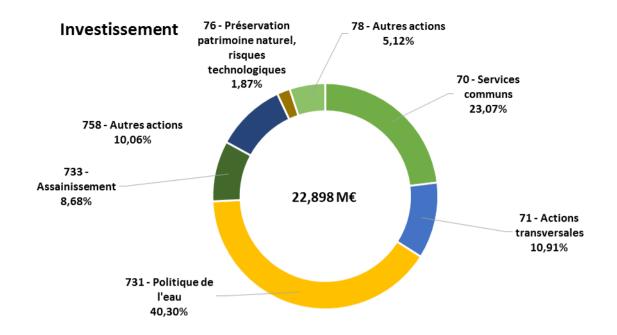


## 11. Environnement:

Les chiffres clés : 59,310 M€ de dépenses réalisées / 5,19% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 71% en investissement et 96% en fonctionnement / taux de programmation 97% pour les AP et 94% pour les AE.

Environnement		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
70 - Services communs	20 801 261,08	5 281 803,79	26 083 064,87
71 - Actions transversales		2 498 753,79	2 498 753,79
731 - Politique de l'eau	8 826 926,42	9 227 144,57	18 054 070,99
733 - Assainissement		1 988 153,59	1 988 153,59
758 - Autres actions	427 892,81	2 302 595,47	2 730 488,28
76 - Préservation patrimoine naturel, risques technologiques	5 266 015,37	427 271,16	5 693 286,53
78 - Autres actions	1 089 540,17	1 172 230,18	2 261 770,35
Total du chapitre	36 411 635,85	22 897 952,55	59 309 588,40





## 12. Transports:

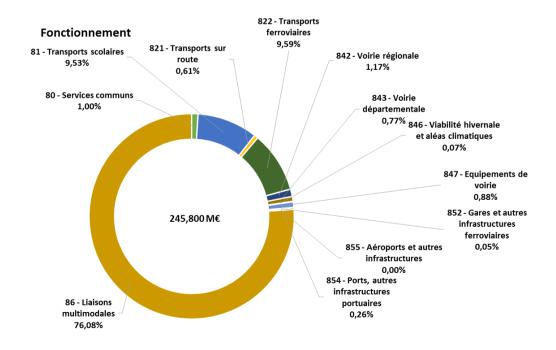
Les chiffres clés : 352.496 M€ de dépenses réalisées / 30.84% des dépenses réelles ventilées / taux de réalisation 100% en investissement et 98% en fonctionnement / taux de programmation 94% pour les AP et 100% pour les AE.

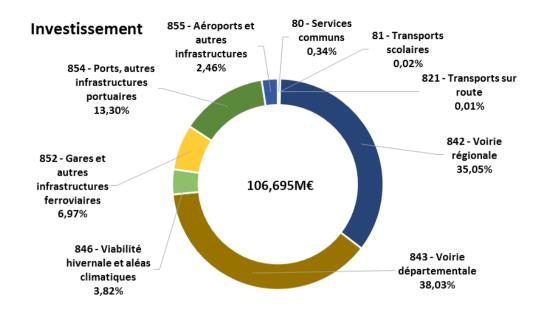
C'est sur ce chapitre qu'est mobilisée la part la plus importante des crédits consommés en 2019, dont plus de 50 % est constitué par le reversement de la dotation de continuité territoriale à l'Office des Transports de la Corse.

L'autre moitié des crédits impacte les secteurs suivants :

- Réseau routier (25 % des dépenses du chapitre) ;
- Transport sur route (7 %);
- Transport ferroviaire (9 %);
- Réseaux portuaires et aéroportuaires (5 %).

Transports		Réalisé 2019	
Fonction	Fonctionnement	Investissement	Total
80 - Services communs	2 449 598,26	364 668,11	2 814 266,37
81 - Transports scolaires	23 424 186,04	22 640,98	23 446 827,02
821 - Transports sur route	1 492 949,25	10 126,24	1 503 075,49
822 - Transports ferroviaires	23 567 754,14		23 567 754,14
842 - Voirie régionale	2 867 849,46	37 393 877,56	40 261 727,02
843 - Voirie départementale	1 892 818,98	40 573 135,23	42 465 954,21
846 - Viabilité hivernale et aléas climatiques	173 399,63	4 080 917,93	4 254 317,56
847 - Equipements de voirie	2 173 597,25		2 173 597,25
852 - Gares et autres infrastructures ferroviaires	120 954,92	7 432 249,22	7 553 204,14
854 - Ports, autres infrastructures portuaires	636 985,53	14 192 780,95	14 829 766,48
855 - Aéroports et autres infrastructures	1 113,60	2 624 826,39	2 625 939,99
86 - Liaisons multimodales	186 999 159,00		186 999 159,00
Total du chapitre	245 800 366,06	106 695 222,61	352 495 588,67



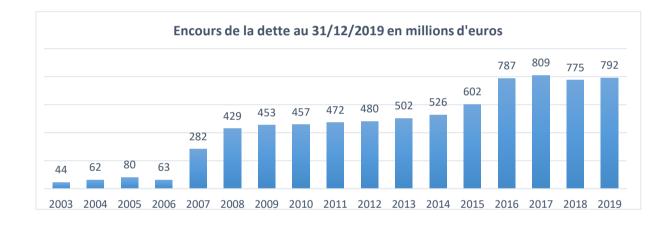


## Partie 5: Etat de la dette

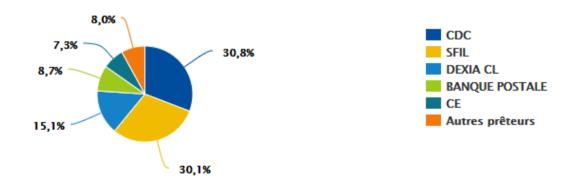
Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette de la Collectivité de Corse s'élève à 792 M€. Les caractéristiques principales des 68 lignes qui la composent sont les suivantes :

Encours de la dette	792 M€
Taux Moyen (1)	3,44%
Durée de vie résiduelle	21 ans et 4 mois
Durée de vie moyenne (2)	11 ans et 7 mois
Nombre de ligne de prêt	68

- (1) Taux moyen : cette notion de taux moyen est à comparer en fonction de la durée résiduelle de la dette et du niveau des taux de la période
- (2) Durée de vie moyenne : durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement



#### Dette par prêteur



#### Structure de l'encours de la dette de la Collectivité de Corse

Selon la charte de bonne conduite (Charte Gissler), la dette de la CdC au 31 décembre 2019 est composée à :

- 93,65 % d'emprunts classés A1 (risque le plus faible), soit un capital restant dû de 741,27 M€;
- 1,53 % d'emprunts E3, soit un capital restant dû de 12,14 M€;
- 4,81 % d'emprunts F6, soit un capital restant dû de 38,10 M€.

Les « typages » E3 et F6 avec un capital restant dû s'élevant à 50,24 M€ présentent un risque élevé pour la collectivité. Des négociations sont toujours en cours avec l'établissement financier afin de sécuriser l'encours des 5 emprunts dits « toxiques ».

À ce titre et concernant plus particulièrement les 3 emprunts contractés auprès de Dexia Crédit Local, les échéances (capital + intérêts) font l'objet d'une consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Les sommes versées au titre de la consignation et indisponibles jusqu'à la réalisation de conclusions positives sont inscrites au compte 275 pour un total de 5,82 M€ (1,14 M€ en capital et 4,68 M€ en intérêts).

Le Compte de Gestion 2019 de la Collectivité de Corse fait apparaître au regard de la balance de sortie du compte 1641 « emprunts en euros » un total de 793,74 M€, soit un écart de 2,23 M€ avec l'annexe du compte administratif, dû au remboursement du capital des emprunts toxiques réalisé au compte 275. Avec l'imputation des consignations sur le compte 275, les versements ne viennent pas réduire l'encours de la dette au 1641 alors que les emprunts toxiques figurent dans cet encours. Il est à noter que les autres collectivités ne consignent généralement que les intérêts.

#### Dette par type de risque (avec dérivés)

Туре	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	511 411 682,37 €	64.61 %	3.52 %
Variable	55 412 500,00 €	7.00 %	0.77 %
Livret A	174 448 670,54 €	22.04 %	1.63 %
Pente	12 135 450,53 €	1.53 %	4.97 %
Change	38 099 284,14 €	4.81 %	14.03 %
Ensemble des risques	791 507 587,58€	100.00 %	3.44 %



#### Mouvements sur l'encours de dette au cours de l'exercice 2018

Durant l'année 2019, la Collectivité de Corse a effectué différents mouvements sur son encours.

- 6 emprunts ont été contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en 2019 pour un montant total de 20 M€.

6 emprunts contractés en 2018 ont débuté leur amortissement courant 2019 :

- 5 emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 15,45 M€;
- 1 emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 15 M€.

Ces 6 emprunts contractés en 2018 pour un montant global de 30,45 M€ avaient été portés en reste à réaliser au CA 2018.

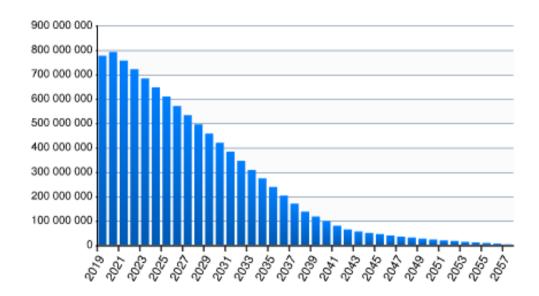
Ces emprunts font l'objet d'une mobilisation en 2019.

#### Remboursement des annuités d'emprunt au cours de l'exercice 2019

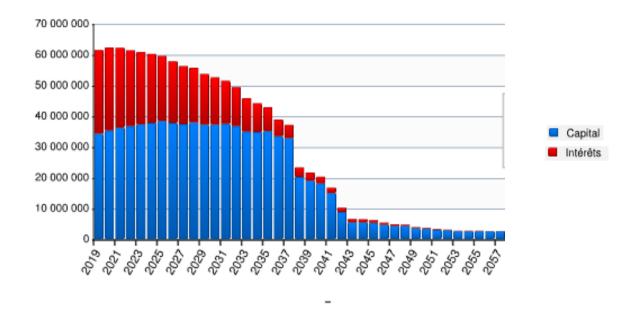
Le montant total des annuités d'emprunt remboursé au titre de l'année 2019 s'élève à 61,50 M€ dont :

- 33,19 M€ au compte 1641 (capital)
- 1,14 M€ au compte 275 (capital consigné)
- 21,70 M€ au compte 66111 (intérêts)
- 4,68 M€ au compte 275 (Intérêts consignés)

#### Le profil d'extinction de la dette



#### Profil des annuités en millions d'euros de 2020 à 2057



#### Ligne de trésorerie :

Elle sert de relais en début d'exercice en attendant le versement de la Dotation de Continuité Territoriale qui intervient à la mi-février.

Courant 2019, la Collectivité de Corse a contracté une ligne de trésorerie pour un montant de 30 M€.

## Ligne de trésorerie N°2019901465W du 03 décembre 2019

- Montant : 30 M€
- Utilisable à compter 03 décembre 2019 jusqu'au 01 décembre 2020
- Commission d'engagement : 30 000 € (0,10% du montant)
- Commission de non utilisation : néant
- Taux d'intérêts applicables aux tirages : 0,27 %

Le tirage de 30 M€ a été effectué le 17 décembre 2019.

# Partie 6 : Présentation synthétique du bilan comptable

Le bilan comptable présente la situation patrimoniale d'une collectivité à la clôture d'un exercice comptable. Il est composé de deux parties, l'actif qui est constitué des biens et valeurs appartenant à la Collectivité, et le passif qui est constitué des moyens dont la Collectivité dispose pour financer ses emplois.

Au 31/12/2019, le bilan synthétique de la Collectivité de Corse est le suivant :

ACTIF			PASSIF				
ACTIF NET	VNC 2018	VNC 2019	EVOL N-1		VNC 2018	VNC 2019	EVOL N-1
Immobilisations incorporelles	1 216 521,60	1 210 500,31	-0,49%	Apports non rattachés à un actif déterminé	1 025 105,16	1 046 587,71	2,10%
Immobilisations corporelles	3 371 350,80	3 486 617,02	3,42%	Dotations	284 068,39	284 068,39	0,00%
Terrains	50 439,87	50 513,59	0,15%	Fonds globalisés	741 036,77	762 519,32	2,90%
Constructions	461 403,59	454 715,54	-1,45%	Subventions d'investissements	896 569,52	944 032,39	5,29%
Réseaux et installation, réseau voirie divers	1 265 030,83	1 266 531,50	0,12%	Rattachées à un actif amortissable	318 095,26	350 895,93	10,31%
Réseaux divers	161 016,16	161 051,69	0,02%	Rattachées à un actif non amortissable	578 474,26	593 136,46	2,53%
Installations techniques, agencements et matériel	30 224,83	29 257,14	-3,20%	Neutralisations et régularisations	-669 677,50	-788 435,01	17,73%
Immobilisations mises en concession ou affermées	718,94	718,94	0,00%	Réserves	2 554 664,29	2 710 431,82	6,10%
Autres immobilisations corporelles	138 032,31	140 947,11	2,11%	Report à nouveau	43 262,36	40 171,61	-7,14%
Autres immobilisations corporelles en cours	1 264 484,27	1 382 881,50	9,36%	Résultat de l'exercice	152 676,79	174 272,43	14,14%
Droits de retours biens mis à disposition ou affectés	8 618,76	8 618,76	0,00%	Droits du concédant et de l'affermant	0,00	0,00	
Immobilisations financières	98 554,88	108 056,31	9,64%	Droits de l'affectant et du remettant	3 488,15	3 488,15	0,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 695 046,04	4 813 792,41	2,53%	TOTAL FONDS PROPRES	4 006 088,77	4 130 549,10	3,11%
Stocks	0,00	0,00		Provisions pour risques et charges	18 176,97	30 696,50	68,88%
Créances	70 390,41	174 442,23	147,82%	Provisions pour risques	18 176,97	30 696,50	68,88%
TOTAL ACTIF CIRCULANT ( hors trésorerie)	70 390,41	174 442,23	147,82%	provisions pour charges	0,00	0,00	
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00		Dettes financières	800 456,20	796 149,21	-0,54%
Disponibilités	27 526,79	59 290,90	115,39%	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
Autres actifs circulants	658,22	208,24	-68,36%	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédits	786 110,77	793 736,21	0,97%
TOTAL TRESORERIE	28 185,01	59 499,14	111,10%	Dettes financières et autres emprunts	14 345,43	2 413,00	-83,18%
				Dettes non financières	58 740,06	110 409,71	87,96%
				Fournisseurs et comptes associés	16 937,54	18 445,81	8,90%
				Autres dettes à court terme	41 802,52	20 007,14	-52,14%
				Produits constatés d'avance	0,00	71 956,76	
				TRESORERIE	0,00	50 000,00	
Compte de régularisation	91 974,85	82 404,81	-10,41%	Compte de régularisation	2 134,31	12 334,05	477,89%
TOTAL ACTIF	4 885 596,31	5 130 138,58	5,01%	TOTAL PASSIF 4 885 596,31 5 130 138,58 5,01%			

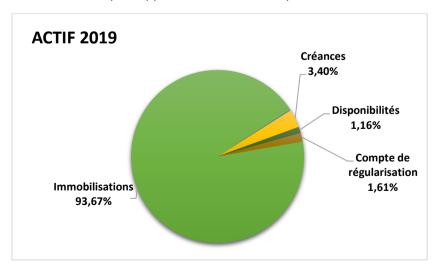
Données en k€

VNC: Valeur Nette Comptable (amortissements et provisions déduits)

Le total du bilan est de 5 130 M€, en augmentation par rapport à 2018 de 244,54 M€ (+5,01 %).

## 1. Descriptif de l'Actif

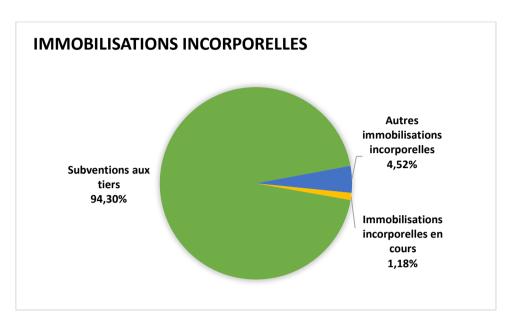
L'actif de la CdC augmente de +5,01 % par rapport à 2018, il est composé comme suit :



#### 1.1 Actif immobilisé

Il est en augmentation par rapport à 2018 de +118,746 M€ (+2,53 %).

On y retrouve les immobilisations incorporelles, constituées principalement des subventions d'équipements, dont le montant est en baisse par rapport à 2018 de -0,49 %.



Les immobilisations corporelles connaissent une forte hausse de +115,266 M€ par rapport à 2018.



Pour cet exercice, la part des immobilisations en cours est en augmentation, elle représente 39,66 % des immobilisations corporelles totales. Le travail de la Collectivité, pour rendre son bilan comptable fidèle à son patrimoine, se poursuit et reste un objectif important et primordial.

Les dotations aux amortissements, qui permettent de constater dans le bilan les valeurs nettes des immobilisations obtenues à partir des valeurs brutes, en comptabilisant les dépréciations des immobilisations sont en augmentation en 2019 pour un montant global de 170,566 M€ (pour rappel 2018 : 158,434 M€).

Les immobilisations financières sont en hausse de +9,64 % par rapport à 2018, une hausse de +9,501 M€. On y trouve :

- 5,840 M€ pour des dépôts et cautionnements, la majorité pour le cautionnement auprès de la Caisse des Dépôts, des remboursements des emprunts toxiques de l'ex CD2B;
- 5,610 M€ d'avances remboursables (dont 5 M€ à l'ADEC);
- Des remboursements d'avances pour un montant de 1,960 M€ (BPI et Femu Qui).

#### 1.2 Actif circulant

Le montant des créances de la Collectivité s'élève à 174,442 M€, en forte augmentation par rapport à 2018 de +147,82 %.

Les créances résultant de l'activité courante de la CdC sont de 4.945 M€. Les subventions à recevoir de l'Etat, l'UE et d'autres collectivités sont de 116,302 M€. Le compte 451 présente un solde débiteur de .6,816 M€ correspondant aux opérations de trésorerie liées à l'exécution des budgets annexes, ainsi que les prestations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes.

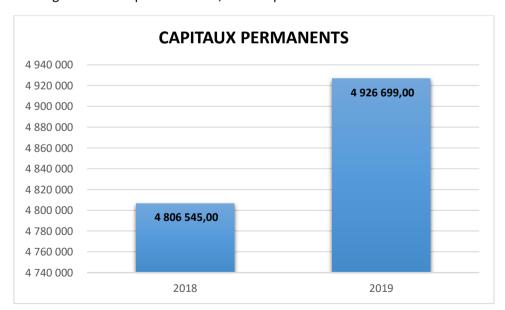
Les disponibilités sont d'un montant de 59,290 M€ au 31/12/2019, ce montant correspond à la trésorerie de la CdC à la fin de l'exercice budgétaire. Il retrouve son montant de 2017.

## 2. Description du Passif

La structure du passif est en augmentation par rapport à l'exercice 2018. Une hausse de 244,542 M€ soit +5,01 % détaillée comme suit :

#### 2.1 Capitaux permanents

Leur montant est de 4,926 M€, en hausse par rapport à 2018 (4,806 M€). On y trouve les capitaux propres et les dettes financières à long terme. Ils représentent 96,03 % du passif total de la Collectivité de Corse.

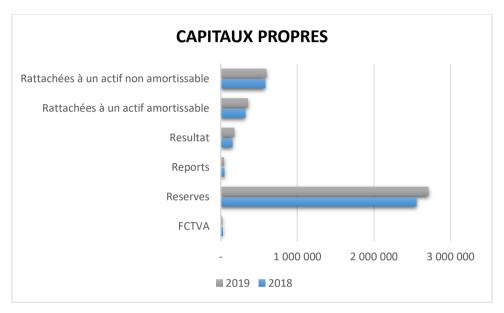


La règle du financement des emplois stables par des ressources stables est respectée. En effet, l'actif immobilisé (4,813 M€) est entièrement financé par les capitaux propres et les dettes financières.

Les capitaux propres de la CdC sont les ressources non empruntées, elles sont les suivantes :

- FCTVA (21,482 M€);
- Le cumul des résultats annuels de fonctionnement affectés à la section d'investissement ;
- Les reports à nouveau, une fraction du résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2018 a été reporté en section de fonctionnement pour un total de 40,171 M€;
- Le résultat de l'exercice ;
- Les subventions transférables (350,895 M€) et non transférables (593,136 M€).

Les capitaux propres représentent 83,84 % des capitaux permanents de la CdC.



Les dettes à long terme sont l'autre composante des capitaux permanents, en 2019, elles sont de 796,149 M€, en baisse de -0,54 % par rapport à 2018. On y trouve l'encours de la dette de la Collectivité de Corse (791,5 M€), incluant le remboursement du capital des emprunts toxiques réalisé au compte 275 (2,23 M€). Elles contiennent également les versements d'avances du PEI et des fonds européens pour 2,413 M€.

#### 2.2 Provisions

La Collectivité de Corse a constitué une provision de 13 M€ pour l'exercice 2019 pour divers contentieux.

Les provisions totales au 31/12/2019 sont d'un montant de 30 696 496,74 €. Certaines affaires se sont terminées en 2019, le montant des reprises de provisions de l'exercice s'élève à 502 507,75 €.

Les principales provisions concernent les contentieux hérités des trois ex-entités fusionnées. La CdC a entrepris un plan de rattrapage de la politique de provisionnement qui impacte de façon imposante les résultats constatés au CA.

#### 2.3 Dettes non financières

Leur montant est de 110,409 M€ pour l'exercice budgétaire, une augmentation très importante par rapport au précédent (+87,96 %). Elles représentent 2,15 % du passif (contre 1,20 % en 2018).

#### On y retrouve:

- Les dettes à court terme, qui sont le volume de mandants ordonnancés par la Collectivité mais qui n'ont pas encore fait l'objet de paiement à la clôture de l'exercice budgétaire ;
- Les dettes fournisseurs, qui sont les dettes liées à l'acquisition de biens et services (retenues de garanties, rattachements de charges) ;
- Les produits constatés d'avance : ils traduisent la comptabilisation de la recette totale attendue du fonds de soutien au titre de la sortie des emprunts structurés contractés par la Collectivité Territoriale de Corse.

## **CONCLUSION**

Le second exercice de la Collectivité de Corse fait apparaître une situation financière saine et de très bons ratios financiers.

Le niveau important de recettes réelles de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de 220,6 M€. Cette dernière amoindrie du remboursement du capital de la dette contribue pour plus de 91 % au financement des investissements, dont le montant s'établit à 291,5 M€. Malgré la hausse des dépenses de fonctionnement, le bilan de la deuxième année d'application du contrat de Cahors atteste de l'atteinte de l'objectif en 2019 et de la maîtrise de la trajectoire financière.

Un important travail de mise à niveau, d'harmonisation des procédures et des modes de gestion a été mené permettant d'améliorer la qualité des comptes et de fiabiliser la trajectoire financière que se devra de tenir la collectivité pour maintenir sa capacité à agir.

Durant l'exercice 2019, le stock d'AP a progressé de 7,64 %, vecteur d'une dynamique de programmation.

Il vous est demandé de bien vouloir :

- Arrêter le compte de gestion établi par Monsieur le Payeur de Corse ;
- ➤ **Adopter** le compte administratif de l'exercice 2019 de la collectivité dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par le Payeur de Corse ;
- ➤ Arrêter le résultat de la section de fonctionnement à 214 444 046,30 € et le solde d'exécution de la section d'investissement à 185 155 989,44 € ;
  - ➤ Acter le résultat des comptes à hauteur de 29 288 056,86 €.

# **ANNEXES**

# ANNEXE 1 Emploi de l'excédent OTC

Opération	N° Opération	Compte M57	Montant mandaté 2019
RD81 - Créneaux	RA17E02001	2315	1 418 410,26
RD81/Rd61/RD581/ RD381 - Giratoire du Listinconu	RA17E02003	2315	463 948,20
RD322 Figari/Aéroport	RA17F01	2315	647 311,63
RD81 - Aménagement sortie Tiuccia	RA17A49	2151	73 207,17
NDOT Amenagement sortic fractia	IVAITATS	2315	168 970,85
RD31 - Accès hopital Aiacciu	RA17A10	2315	566 478,52
RD420 - Col Saint Eustache/Col Tana	RA17E03001	2315	169 089,94
Tx réfection piste aéroport de Figari	1313D0008	2031	17 982,79
TATETECTION piste del'oport de l'iguit	131320000	2315	4 705 597,63
Tx Pont du Vecchju	1411E0101	2031	58 893,56
TX T Offic du Veccinju	141120101	2313	594 719,28
TX tunnels ferroviaires Poghju, San	1411J0022	2031	114 937,14
Petru, Agazza	141130022	2313	1 184 736,80
Mise en place billettique interurbain	N1161CK003	21828	8 704,00
Mise en place billettique transports scolaires	N1162CK001	21828	22 057,00
Aménagement carrefour l'Osari	12120281T	2315	795 511,00
Rectification virage Funtanone	12120287T 2315		488 855,00
Requalification rocade Aiacciu	12120289T	2315	1 378 403,00
Mise à niveau périurbain Bastiais gare de Furiani	N1151Ck036	2313	947 790,64
S/Total infrastructures			13 825 604,38
Gite communal Chisà	17SPI04258	2041482	58 800,00
Citerne eau agricole Carbuccia	18SPI04202	2041482	7 985,00
Enclos estives plateau Albia - Cristinacce	18SPI04203	2041482	6 440,00
Etude GEMAPI - CC du Cap Corse	18SPI03339	2041582	4 000,00
Investissements structurels + abattoirs - SMAC	18SPI04201	2041582	99 952,00
Rénovation refuge - Le Vizzavona	18SPI03352	20421	20 436,00
Création unité sciage et séchage - Legnu e lignamu	19SPI02228	20421	8 763,00
S/Total Comité de Massif			206 376,00
TOTAL			14 031 980,38

# ANNEXE 2

Cartographies des aides aux communes en 2019

